

# GENDER POWER

La transition énergétique  
au prisme du genre



Barbara Nicoloso



# **GENDER POWER**

La transition énergétique  
au prisme du genre

Barbara Nicoloso

## **À propos de l'autrice :**

**Barbara Nicoloso** est directrice de Virage Énergie et enseignante à Sciences Po Lille.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
---------------------	----------

---

## Chapitre 1

<b>Le carburant des inégalités</b>	<b>13</b>
------------------------------------	-----------

---

<b>1.1. L'énergie, moteur de l'Histoire</b>	<b>13</b>
1.2. Des inégalités de genre amplifiées par la crise environnementale	20
1.3. L'essence du patriarcat	30
1.4. La facture salée des inégalités de genre	38

## Chapitre 2

<b>La transition énergétique sera juste ou ne sera pas</b>	<b>43</b>
--	-----------

---

2.1. Urgence climatique, sortie des énergies fossiles et égalité de genre	43
2.2. Vers une société sobre, inclusive et renouvelable	49
2.3. Des avantages d'une transition énergétique juste	56

## Chapitre 3

<b>Le gender-mainstreaming appliqué à la transition énergétique</b>	<b>65</b>
---	-----------

---

3.1. Le rôle déterminant des pouvoirs publics	65
3.2. Tour d'horizon d'initiatives inspirantes	70
3.3. Propositions pour engager une transition énergétique juste et inclusive	84

<b>Conclusion</b>	<b>93</b>
-------------------	-----------

---

<b>Notes</b>	<b>97</b>
--------------	-----------

---



# Introduction

“Drill, baby, drill!”<sup>1</sup>

Entre appel forcené à l'extraction de ressources énergétiques fossiles et métaphore sexuelle, popularisé par Sarah Palin, candidate sur le ticket McCain en 2008, et devenu un slogan des républicains américains, cette formule reprise par Donald Trump illustre de manière implicite la proximité entre le sujet de l'énergie et celui des inégalités de genre<sup>2</sup>.

L'urgence climatique et le dépassement des limites planétaires exigent la mise en œuvre rapide d'une transition énergétique consistant à se passer des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). Mais comme déjà souligné à plusieurs reprises par la Green European Foundation (GEF), en particulier dans *Le futur de la transition énergétique : la dimension sociale*<sup>3</sup>, le succès de cette transition repose sur la justice sociale. Une transition socialement juste suppose de ne laisser personne sur le bord du chemin en tenant compte des vulnérabilités de l'ensemble des consommateurs et des travailleurs des secteurs carbonés qui sont amenés à se transformer pour permettre à l'Union européenne d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Elle doit également veiller à ne pas accroître les inégalités préexistantes mais à les combattre, tout en évitant d'en générer de nouvelles.

En 2025, la grande majorité des politiques énergétiques et climatiques élaborées et mises en place dans les États membres de l'Union européenne n'anticipent toujours pas assez les impacts économiques et sociaux qu'elles

peuvent avoir sur certaines catégories de populations, en particulier les femmes. Cela est d'autant plus regrettable que l'égalité entre les personnes est l'une des valeurs cardinales de l'Union européenne, inscrite dès 1957 dans le Traité de Rome. L'article 8 du traité sur le fonctionnement de l'Union précise d'ailleurs que *« pour toutes ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités, et à promouvoir l'égalité, entre les hommes et les femmes »*.

En 2019, la nomination d'Ursula von der Leyen, première femme à occuper le poste de présidente de la Commission européenne, et la création d'un poste de Commissaire à l'Égalité pouvaient laisser présager d'une intégration pleine et entière de la question du genre dans les politiques environnementales et énergétiques européennes. Et ce d'autant plus que la Commission Européenne s'était dotée d'une stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur la période 2020-2025.

Pourtant, la question du genre est demeurée, et demeure encore aujourd'hui, un angle mort et un point aveugle des politiques énergétiques et climatiques alors que la décarbonation de nos économies et sociétés constitue une opportunité inédite de faire disparaître les inégalités de genre. Si la plupart des politiques énergétiques et climatiques sont présentées comme « neutres » du point de vue du genre (sous-entendu comme impactant de manière uniforme les hommes, les femmes et les personnes non-binaires, ne se reconnaissant ni dans le genre masculin ni dans le genre féminin), elles se fondent en réalité sur la norme masculine, comprise comme norme universelle, sans se questionner sur l'impact différencié qu'elles peuvent avoir sur les femmes et les personnes non-binaires.

En effet, en 2025 les inégalités économiques et sociales entre les sexes demeurent importantes, malgré quelques changements positifs intervenus pour la plupart des femmes

européennes (droit de vote, accès à l'autonomie financière, droit à la santé reproductive...) depuis les années 1950<sup>4</sup>. Nombre de ces inégalités sont enracinées dans des systèmes politiques, économiques et énergétiques dépendants des combustibles fossiles, ce qui nous amène à nous interroger sur les capacités qu'une société sobre en ressources naturelles et alimentée par des énergies renouvelables pourrait avoir d'éliminer de manière proactive les inégalités de genre.

Plusieurs études académiques et institutionnelles, sur lesquelles se basent cet essai, montrent que l'accès à l'énergie et les usages qu'il en est fait sont liés à l'âge, à l'ethnicité, au milieu socio-économique et au genre<sup>5</sup>. Selon l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, les femmes semblent être particulièrement vulnérables à la précarité énergétique en raison de leurs revenus plus faibles, des responsabilités en matière de soins à la famille et de travail ménager qui leur sont assignées et du fait qu'elles sont davantage susceptibles que les hommes d'être cheffes de famille monoparentale (80% des ménages monoparentaux sont dirigés par des femmes dans l'UE). En outre, le secteur de l'énergie n'échappe pas aux inégalités entre les hommes et les femmes que l'on retrouve ailleurs dans la société et dans l'économie : à l'heure actuelle, les femmes ne représentent, dans les secteurs public et privé, que 22% de la main-d'œuvre, dans l'industrie des combustibles fossiles, 25% dans l'industrie nucléaire et 32% dans l'industrie des énergies renouvelables. Elles sont moins bien payées que les hommes, occupent la majorité des emplois administratifs et de relations publiques et sont peu nombreuses dans les postes techniques, d'ingénierie et de direction<sup>6</sup>. En outre, la majorité des élus nationaux et locaux en charge de l'énergie dans les États membres de l'Union sont des hommes.

L'énergie étant à la base du fonctionnement matériel de nos sociétés, et au centre d'un grand nombre de conflits géopolitiques contemporains, il est démocratiquement problématique qu'une partie de la population européenne<sup>7</sup> (et mondiale) ne participe pas pleinement aux orientations politiques et économiques de ce secteur, d'autant plus quand elle en subit massivement les conséquences. De plus, les femmes et les personnes non-binaires constituent des groupes hétérogènes qui peuvent être confrontés à des discriminations intersectionnelles fondées sur plusieurs caractéristiques personnelles. C'est pourquoi il est important de tenir compte de l'intersection entre le genre et d'autres motifs de discrimination comme l'origine raciale ou ethnique, la religion, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle<sup>8</sup>.

L'objectif de cet essai rejoint ceux poursuivis par la Green European Foundation, à savoir, faire avancer les débats politiques et publics vers une Europe plus sociale et durable, accompagner les élus et acteurs locaux dans la mise en place d'une transition juste, promouvoir des politiques inclusives pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques européens et s'assurer que la transition énergétique n'amplifie pas des inégalités sociales, ethniques, et de genre et puisse au contraire contribuer à les réduire. Il se base sur la littérature scientifique et institutionnelle disponible sur le sujet ainsi que sur des entretiens réalisés avec des actrices et acteurs de terrain dans le cadre d'une *Knowledge Community* (communauté de connaissances) composée de représentant.es d'associations, de centres de recherche, de collectivités locales, d'élu.es qui se sont réunis de septembre 2023 à avril 2024 pour discuter de la dimension genrée de la transition énergétique dans le contexte français et européen<sup>9</sup>.

Cet essai est construit autour de trois chapitres permettant de dresser l'état des lieux des inégalités de genre en Europe, d'analyser les liens entre un modèle énergétique carboné basé sur les combustibles fossiles et les inégalités de genre, pour ensuite identifier la façon d'éviter leur reproduction dans un modèle reposant sur la sobriété et les énergies renouvelables. Il s'agira également de montrer comment les politiques de transition, et en particulier les politiques de sobriété énergétique, peuvent être des leviers pour réduire les inégalités de genre. Enfin, nous exposerons les conditions politiques nécessaires pour que la lutte pour la préservation de l'environnement et la lutte sociétale pour l'égalité de genre aillent de pair.



# Chapitre 1

## **Le carburant des inégalités**

### **1.1. L'énergie, moteur de l'Histoire**

L'énergie est indispensable au fonctionnement de nos sociétés : sans énergie solaire, la vie sur notre planète n'aurait pu se développer ; sans l'apport d'énergie sous la forme de calories alimentaires nos organismes humains ne pourraient pas survivre. Plus globalement, l'utilisation des ressources énergétiques qu'elles soient renouvelables (vent, force de l'eau, rayonnement solaire, biomasse...), fossiles (charbon, pétrole, gaz) ou fissiles (uranium) déterminent notre capacité de transformation des écosystèmes mais aussi de satisfaction de nos besoins. Comme le souligne le philosophe Pierre Charbonnier dans ses ouvrages<sup>10</sup>, l'extraction et la consommation d'énergies fossiles forment le socle sur lequel reposent aussi bien notre système de droits politiques et sociaux que les équilibres du système international hérité de la Seconde Guerre Mondiale. De l'abondance viennent la liberté et la paix.

L'extraction et l'utilisation de ces différentes ressources ont façonné au fil des siècles les modes de vie, l'économie et l'aménagement des territoires. Alors que les ressources énergétiques majoritairement utilisées pendant des millénaires ont été la force humaine, la force animale, le bois et le vent<sup>11</sup>, la consommation des ressources naturelles s'est

progressivement accrue, avec un point de bascule à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la première révolution industrielle, pour nous amener aujourd'hui à une dépendance matérielle et économique totale vis-à-vis des énergies fossiles (soit en 2024, 80 % des ressources énergétiques consommées au niveau mondiale et 70 % au niveau de l'Union européenne selon l'Agence Internationale de l'Énergie) dont l'exploitation et la combustion sont responsables du dérèglement climatique. Mais énergie et matière évoluent en symbiose, comme le rappelle l'historien des sciences Jean-Baptiste Fressoz<sup>12</sup>. Malgré les efforts des politiques de décarbonation, tout particulièrement dans les politiques climatiques mises en place par l'Union européenne depuis la prise de conscience du lien entre émission de carbone et réchauffement planétaire, nous restons encore complètement dépendants des énergies fossiles. Certes, les énergies renouvelables connaissent en Europe un nouvel essor depuis la fin des années 1990, mais elles ne représentent aujourd'hui qu'une part encore faible des ressources énergétiques consommées à l'échelle mondiale. On constate même une augmentation de la consommation de ressources énergétiques, fossiles et renouvelables, sans pour autant qu'il y ait de substitution entre elles. Nous consommons aujourd'hui des quantités de charbon et de bois beaucoup plus importantes qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, siècle de l'avènement du charbon, ce qui s'explique par le fait que les énergies fossiles ne sont aujourd'hui pas remplacées de manière effective par les énergies renouvelables, les consommations énergétiques continuant d'évoluer à la hausse<sup>13</sup> et de plonger nos sociétés dans un état d'ébriété énergétique.

L'énergie est aujourd'hui considérée par une majorité de la population des pays occidentaux comme un dû. Mais la facilité d'accès à l'énergie au sein du domicile et plus globalement à l'échelle des pays dits développés est assez récente. Afin d'illustrer les services que nous rend aujourd'hui les ressources énergétiques, et en particulier les énergies

fossiles, par rapport à l'utilisation de la force humaine, l'architecte et designer américain Richard Buckminster Fuller a développé dans les années 1940 la notion d'« esclave énergétique », en divisant la consommation énergétique annuelle d'un pays par la quantité de travail journalier que peut produire un être humain<sup>14</sup>. Il est ainsi arrivé à la conclusion qu'environ 36,85 milliards d'esclaves inanimés participaient au bon fonctionnement de la civilisation thermo-industrielle à l'échelle mondiale, en 1940, des quantités déjà considérables alors même que les Trente Glorieuses et la globalisation généralisée n'avaient pas encore eu lieu.

En 2011, le spécialiste de l'énergie David Hughes a mis à jour ces chiffres et calculé qu'il faudrait en moyenne 7,37 ans de vélo (en tenant compte des week-ends et des jours fériés et en pédalant 8 heures par jour) pour produire autant d'énergie que celle contenue dans un baril de pétrole (159 litres). Une nation de 300 millions d'habitants comme les États-Unis reposerait ainsi sur le travail de 27 milliards de travailleurs virtuels<sup>15</sup>. L'historien de l'énergie Vaclav Smil propose également une illustration de la puissance de la mécanisation et du recours aux énergies fossiles : pour produire la même quantité de céréales qu'un agriculteur américain moderne en 2 heures de moissonneuse-batteuse, il faudrait 350 heures de travail à un agriculteur romain<sup>16</sup>.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la consommation d'énergie, et en particulier de pétrole, a explosé, la demande mondiale en énergie a été multipliée par sept en l'espace d'un siècle<sup>17</sup>. L'explosion démographique qui a vu passer la population mondiale de 1,6 milliard de personnes en 1990 à 8 milliards de personnes en 2020, n'est pas la seule explication. En effet, sur cette même période, la croissance annuelle moyenne de la population mondiale s'est élevée à 1% par an, alors que l'augmentation de la consommation de ressources énergétiques était de 1,7%. Pendant les Trente Glorieuses, les territoires ont été

aménagés autour de l'usage de l'automobile, ce qui a permis de satisfaire les nouveaux besoins générés par l'avènement de la société de consommation. Avec la démocratisation de la voiture individuelle, des millions d'Européens ont pu habiter, travailler et consommer dans des zones distantes de plusieurs kilomètres les unes des autres, transformant la forme des villes, surtout leur périphérie, ainsi que des paysages ruraux. La productivité du travail facilitée par le pétrole a généré un surplus de capitaux qui a pu être investi dans l'éducation, ainsi que dans les systèmes de santé et de protection sociale, accompagnant une augmentation de l'espérance de vie.

Toutefois, l'accroissement des inégalités économiques et sociales entre les pays du Nord, engagés dans un développement industriel et ceux du Sud global est également caractéristique de cette ébriété énergétique, tout comme la perpétuation d'inégalités de genre, en particulier en défaveur des femmes et des minorités sexuelles, malgré quelques avancées<sup>18</sup>. Il semble intéressant d'interroger les relations qui peuvent exister entre la conquête des droits des femmes et des minorités de genre et cette histoire énergétique. Quel rôle y ont joué les femmes et les minorités de genre? En quoi les modèles socio-économiques associés aux énergies fossiles ont-ils pu être, ou non, le support de l'émancipation des personnes ne s'identifiant pas au genre masculin? Ont-ils été le terreau de l'apparition ou de l'amplification d'inégalités de genre déjà pré-existantes? Si l'histoire de l'énergie au prisme du genre reste à écrire, on peut toutefois relever quelques périodes charnières et des évolutions sociales ayant contribué à une meilleure prise en compte des droits des femmes et des minorités sexuelles.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs courants philosophiques questionnent la place de la femme dans la société et son accès aux droits civiques, allant au-delà de l'idée que sa

seule contribution sociale serait liée à sa capacité d'enfanter. En réponse à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen publiée en 1789 suite à la Révolution Française omettant totalement les Femmes, la femme de lettre Olympe de Gouges publie en 1791 une *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*. En 1790, l'anglaise Mary Wollstonecraft publie *la Défense des droits des femmes*, un ouvrage dans lequel elle dénonce la société patriarcale et plaide pour l'éducation des femmes afin de les traiter en êtres rationnels<sup>19</sup>.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'appartenance des personnes de sexe féminin à l'humanité est actée, après avoir été questionnée pendant plusieurs siècles, mais leur rôle est cantonné à la reproduction de l'espèce et à la sphère domestique alors que les individus de sexe masculin sont autorisés à s'épanouir dans la sphère publique. Le premier Congrès International du Droit des Femmes se tient en 1878 et porte sur l'amélioration du quotidien des personnes de sexe féminin en revendiquant leur droit à l'éducation, au travail, à des salaires égaux à ceux des hommes et à une reconnaissance du poids du travail domestique.

Le manque de données objectives sur le travail des femmes depuis la première révolution industrielle fait que leur contribution à l'économie des sociétés préindustrielles et industrielles européennes a été longtemps sous-estimée<sup>20</sup>. Cependant, on assiste au passage progressif du système domestique (*domestic system*) au système industriel (*factory system*)<sup>21</sup>. L'industrialisation permise par l'exploitation du charbon a reposé en partie sur des conditions de travail extrêmement rudes pour les enfants (certains d'entre eux commenceront à travailler dès l'âge de 6 ans), les femmes et les hommes issus du prolétariat. Elle induit un exode rural important vers les centres urbains et les régions industrielles partout en Europe, rendant les conditions de logement et de vie particulièrement

difficiles dans certaines villes (habitat insalubre, surpopulation, conditions d'hygiène quasi inexistantes). Le capitalisme associe alors les femmes à la main d'œuvre laborieuse et à la reproduction des masses de travailleurs<sup>22</sup>. À la même époque, les classes bourgeoises urbaines ont massivement recours à la domesticité qui voit des centaines de milliers de femmes rejoindre les centres urbains pour occuper des postes de bonnes, femmes de chambre, cuisinières ou encore nourrices. Jusque dans les années 1950, le secteur de l'agriculture sera également un grand pourvoyeur d'emplois reposant aussi bien sur le travail d'ouvriers que d'ouvrières agricoles, n'ayant pas accès aux mêmes rémunérations.

Des milliers de femmes travaillent à l'exploitation du charbon. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes au fond de la mine sont «traîneuses» ou «herscheuses» (tireuses de berlines) c'est-à-dire qu'elles portent le charbon où tirent des chariots à travers les galeries jusqu'à l'entrée des puits. Elles remontent le charbon à la surface en remontant de longues échelles qui parcourent toute la hauteur des puits et en ayant une hotte sur le dos retenue par une courroie fixée autour de leur front. Dans l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle, le travail des femmes est questionné par certains dirigeants politiques qui leur reprochent de délaisser leur foyer et d'aller à l'encontre du bien-être de leur mari et de leurs enfants<sup>23</sup> en exerçant une activité professionnelle. Elles sont progressivement dispensées de descendre dans les mines et s'occuperont jusque dans les années 1950 du tri et du concassage des morceaux de charbon pour extraire le combustible des minerais ainsi que de la distribution des lampes aux mineurs. La mécanisation entraînera à partir des années 1960 une disparition progressive du travail des femmes dans l'exploitation charbonnière européenne. Bien que certaines femmes occupent dès les années 1900 des postes techniques aux côtés des ingénieurs des mines, leur reconnaissance n'arrivera que tardivement. Ainsi, la première femme

officiellement nommée ingénieure des Mines en France ne le sera qu'en 1969<sup>24</sup>.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la revendication des droits des ouvriers se télescope avec celle de la défense du droit des femmes malgré le sexisme des organisations de défense de la classe ouvrière. Il s'agit alors de coupler la lutte des classes à l'abolition de l'exploitation des femmes en particulier. En effet, de nombreuses ouvrières sont exposées à des conditions de travail extrêmes et à des produits toxiques et paient de leur santé et de leur vie le développement d'un certain nombre d'activités industrielles (par exemple, l'exposition au phosphore dans les usines d'allumettes ou au radium dans les manufactures de montres)<sup>25</sup>.

Dans l'Europe des années 1960, on assiste à une véritable émancipation des femmes par le travail notamment avec la tertiarisation de l'économie, le développement des commerces et des services. L'accès à l'éducation et à la formation est facilité. La lutte pour les droits se poursuit : revendication pour l'accès à l'égalité des salaires à compétences équivalentes avec les hommes, légalisation du divorce, accès à la contraception, dépénalisation de l'avortement et de l'homosexualité...

On constate des avancées des deux côtés du rideau de fer, avec des droits accordés aux femmes parfois plus progressistes dans les pays communistes que dans le bloc de l'Ouest<sup>26</sup>. On notera notamment que la dimension productiviste du modèle communiste a pu entraîner un accès facilité à des solutions de garde ou des services publics malgré des difficultés matérielles plus grandes<sup>27</sup> que dans les pays capitalistes. À la même époque, le développement de la société de consommation et l'avènement des arts ménagers contribuent à la réduction du temps que les femmes consacrent au travail domestique, ce qui facilite leur accès à un emploi rémunéré et à l'autonomie financière.

Toutefois, malgré l'amélioration des conditions de vie tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le développement de moyens de télécommunication, ou encore l'avènement du numérique, l'accès à des ressources énergétiques toujours plus abondantes, la société européenne demeure profondément inégalitaire et patriarcale.

## **1.2. Des inégalités de genre amplifiées par la crise environnementale**

On entend par « inégalités de genre » l'ensemble des disparités sociales, économiques et juridiques qui défavorisent un sexe par rapport à un autre. Elles coexistent avec d'autres inégalités structurelles, notamment la classe sociale, l'origine ethnique, la nationalité, la santé, l'orientation sexuelle, l'âge et le lieu d'habitation. Certaines personnes peuvent être touchées par une accumulation d'inégalités, on parle alors d'intersectionnalité.

À l'inverse, l'égalité de genre consiste à donner les mêmes droits, libertés, opportunités sociales aux hommes, aux femmes et aux personnes non-binaires pour se réaliser et ainsi contribuer au bon fonctionnement de la société tout en en bénéficiant<sup>28</sup>. L'équité des genres quant à elle est un processus qui consiste à être juste envers les femmes, les hommes et les personnes non-binaires. Pour garantir l'équité, des mesures doivent souvent être prises pour compenser (ou réduire les disparités) les désavantages historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes d'être considérés sur un pied d'égalité.

Les inégalités de genre mettent les femmes et les personnes non binaires dans des situations de fragilité et de vulnérabilité sociale et économique qui sont amplifiées par le changement climatique et qui risquent de l'être davantage si la transition énergétique et écologique demeure aveugle

à ces enjeux. Mais commençons par dresser un état des lieux des inégalités de genre observables aujourd'hui dans la société européenne.

### **Un accès inégal à l'emploi et aux revenus**

La première des inégalités de genre relevée est celle de l'accès au marché du travail et aux revenus décents.

- Dans tous les pays de l'Union, on constate un taux d'emploi des femmes inférieur à celui des hommes : en 2023, 65,7% des européennes occupent un emploi contre 75,1% des hommes<sup>29</sup>.
- En 2023, les femmes gagnaient en moyenne 12% de moins que les hommes à travail égal, le plus grand écart de rémunération étant constaté en Lettonie (19%) et en Autriche (18,3%) et le plus bas au Luxembourg où les femmes sont légèrement mieux rémunérées que les hommes (0,7%)<sup>30</sup>. Ces différences de salaires peuvent s'expliquer par un niveau de qualification plus faible des femmes et un moindre accès aux postes de cadres et de dirigeants. Mais également par des discriminations de genre pratiquées par certaines entreprises qui tendent à survaloriser le travail des hommes par rapport à celui des femmes à niveau de diplôme et fonctions équivalents.
- Les femmes sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel, notamment pour s'occuper des enfants en bas âge, de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Cela peut être dû à un manque de service public permettant la prise en charge de ces publics, ou à des salaires plus bas pour les femmes qui amènent les ménages à arbitrer en faveur de la conservation de l'emploi détenu par l'homme. En 2020, 28% des femmes occupent un poste à temps partiel contre

7,7% des hommes dans l'Union européenne. Là aussi, des disparités importantes apparaissent entre les pays, avec 75,5% de femmes travaillent à temps partiel aux Pays-Bas, contre 40% en Autriche, Belgique ou Allemagne, et 27% pour la France<sup>31</sup>.

- On constate pourtant que les femmes sont plus nombreuses à être diplômées de l'enseignement supérieur. En 2020, 46% des Européennes âgées de 25 à 34 ans étaient diplômées contre 35% des hommes de la même catégorie d'âge<sup>32</sup>. Elles sont toutefois moins nombreuses que les hommes à suivre des cursus en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) qui ouvrent vers les postes les mieux rémunérés. Selon Eurostat, en 2021, 35,4% des doctorants en STEM étaient des femmes.
- Ce moindre accès au travail et l'acquisition de revenus plus faibles chez les femmes engendrent un écart de niveau de vie avec les hommes d'environ 4% en Europe. Des disparités existent également entre les pays puisque cet écart est de 7,2% en Bulgarie, 6% en République Tchèque et en Lettonie, 4,7% en Suède, 4,2% en Italie, 1,8% en Espagne, 1% en France et 0,3% en Irlande<sup>33</sup>.
- En conséquence, les femmes ont moins de moyens financiers que les hommes et sont donc davantage susceptibles de connaître des situations de précarité. Le taux de pauvreté moyen des femmes dans l'Union européenne est de 17,1% contre 15,8% pour les hommes, là aussi avec des disparités importantes entre pays, la Lettonie comptant par exemple 25,1% des femmes en situation de précarité (contre 20,3% des hommes) et la Bulgarie 24,3% de femmes en situation de précarité (contre 20,9% des hommes). Ce problème concerne particulièrement les femmes

de plus de 65 ans. À l'exception du Luxembourg, où la pauvreté menace davantage les hommes (9,7%) que les femmes (8,5%), les Européennes de plus de 65 ans ont plus de risques de se retrouver sous le seuil de pauvreté que les hommes. En France, l'écart de risque est de 3,2 points (12,3% pour les femmes et 9,1% pour les hommes). Un chiffre similaire au Danemark et à la Finlande. Si l'écart est de 3,4 points en Allemagne, le risque de pauvreté y est cependant beaucoup plus élevé (20,9% pour les femmes de plus de 65 ans et 17,5% pour les hommes). Dans d'autres pays, les disparités entre les femmes et les hommes de plus de 65 ans restent cependant beaucoup plus importantes. À l'image de la Suède et de la Pologne (8,6 points d'écart) ou encore de la Roumanie (9 points d'écart). Les plus de 65 ans sont particulièrement menacés par la précarité économique dans les pays baltes avec un taux de 40% de risque de basculer dans la pauvreté. Ces chiffres sont de 35,9% en Lituanie, 40,6% en Estonie, 45% en Lettonie. Ces trois pays sont aussi ceux où l'écart entre les femmes et les hommes de plus de 65 ans quant au risque de pauvreté est le plus élevé de l'UE. Il est de 15,2 points en Lettonie, 17,3 points en Lituanie et de 20,9 points en Estonie.

- Les inégalités économiques entre les femmes et les hommes se traduisent également dans la possession de patrimoine immobilier et financier. Si la plupart des couples achètent un bien immobilier conjointement, en cas de séparation les femmes s'appauvrissent davantage et ont plus de difficulté à retrouver un logement que les hommes. L'écart de rémunération genré entraîne également une différence dans les capacités à épargner et donc à disposer d'un capital financier. On constate aussi que même si la législation européenne interdit de favoriser les hommes au détriment des femmes dans le cadre de succession, dans la réalité des stratégies

familiales sont souvent mises en place de manière plus ou moins consciente pour qu'une plus grande partie de l'héritage bénéficie aux hommes. Enfin, les institutions bancaires proposent davantage aux hommes d'augmenter le rendement de leur patrimoine en investissant dans des actifs financiers risqués (aux rendements plus importants) tandis que la supposée aversion aux risques des femmes les orientent vers des investissements moins risqués et moins rentables<sup>34</sup>.

### **Une répartition inégale des tâches dans la vie du foyer**

- En 2024, le Centre d'études démographiques de Barcelone a mené une enquête sur la répartition des tâches domestiques (courses, ménage, préparation des repas) auprès de 74 000 couples hétérosexuels dans quinze pays européens<sup>35</sup>. En France, les femmes consacrent en moyenne 3h20 par jour aux tâches domestiques contre 1h50 minutes pour les hommes. C'est en Grèce que l'écart est le plus grand avec 4 heures en moyenne consacrées chaque jour aux tâches domestiques contre 59 minutes pour les hommes, ce qui peut s'expliquer par un taux de chômage élevé, une moindre rémunération des femmes (13% de moins que les hommes) et un manque criant de service public de garde d'enfants qui amène les ménages grecs à privilégier la conservation du travail de l'homme sur celui de la femme. Les statistiques montrent qu'en moyenne 79% des Européennes (avec ou sans enfants) s'occupent des tâches ménagères et de la cuisine au quotidien contre seulement 34% des Européens. C'est en Suède que l'écart est le plus faible, 74% des femmes effectuent ces tâches régulièrement quand 56% des hommes y participent également. Tandis qu'en Grèce, 85% des femmes sont chargées des tâches ménagères, alors que 16% des hommes y participent.

- Environ 93% des femmes âgées de 25 à 49 ans ayant des enfants de moins de 18 ans s'occupent quotidiennement de leurs enfants, contre seulement 69% des hommes. En Grèce, la disparité est très grande puisque 95% des femmes s'occupent de leurs enfants, contre 53% des hommes. Malte présente des chiffres similaires, tandis que la Suède (96% des femmes et 90% des hommes) et la Slovénie (88% et 82%) sont beaucoup plus égalitaires en termes d'équilibre entre les sexes dans la prise en charge des enfants. On notera également que dans l'Union européenne, 80% des familles monoparentales ont à leur tête une femme.
- Les femmes sont bien davantage que les hommes confrontées aux violences domestiques puisqu'en 2023, une européenne sur cinq a été « *victime de violences physiques ou sexuelles de la part de son partenaire, d'un membre de sa famille ou d'un autre membre de son foyer* »<sup>36</sup>. Elles sont par ailleurs 35% à avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel au travail, le même nombre à avoir subi, à l'âge adulte, des violences physiques ou des menaces et une sur six à avoir subi des violences sexuelles, dont des viols<sup>37</sup>.

### **Des inégalités de représentation dans la vie publique et économique**

Les femmes sont peu représentées dans les postes à responsabilité au sein des entreprises et dans les institutions publiques et politiques.

- Bien que l'Union européenne compte depuis 2021 un peu plus de 447 millions d'habitants dont 51% de femmes<sup>38</sup>, ces dernières sont sous-représentées dans les mandats politiques. En effet, dans l'ensemble des pays de l'UE, 35% des ministres, 33% des parlementaires, 31% des élus locaux sont des femmes<sup>39</sup>.

- Parmi les membres des conseils d'administration et des directions des grands entreprises européennes, 34% sont des femmes<sup>40</sup>. Concernant les banques centrales, 29% de leurs administrateurs sont des femmes<sup>41</sup>.
- Dans le domaine de la recherche, les femmes représentent 43% des membres décisionnaires des grands laboratoires<sup>42</sup>. Dans le domaine de l'information et du divertissement, elles représentent 38% des membres des conseils d'administration des médias publics<sup>43</sup>. Dans le sport, elles représentent 22% de membres décisionnaires des fédérations de sport et des organismes olympiques<sup>44</sup>.

Afin d'attester de l'ensemble de ces inégalités, l'Union européenne s'est dotée en 2006 d'une agence pour l'égalité de genre, l'Institut Européen pour l'égalité de genre (*European Institute for Gender Equality*). Son rôle est de produire des bases de données complètes et fiables afin de dresser de manière annuelle un état des lieux des inégalités de genre sur différents champs thématiques (l'emploi, l'économie, le travail domestique, l'éducation, la représentation politique et médiatique...) dans l'ensemble des pays membres de l'UE. C'est sur la base de ces données et de ces travaux que des politiques publiques de lutte contre les inégalités de genre peuvent être menées. C'est également par des travaux d'observation et de recherche qu'il est possible de qualifier l'impact du changement climatique et plus globalement du dépassement des limites planétaires sur les femmes.

### **Des inégalités de genre amplifiées par la crise environnementale**

En effet, si le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la pollution et la destruction des écosystèmes (sols, système hydrique, atmosphère) impactent l'ensemble

des êtres vivants sur notre planète, de nombreuses institutions internationales et publications scientifiques constatent que les femmes sont particulièrement affectées. Les 17 objectifs du développement durable (ODD) définis par les Nations Unies présentent plusieurs cibles à atteindre d'ici 2030 pour réduire à la fois la pauvreté et les dégradations environnementales à l'échelle mondiale. Parmi ces objectifs, on retrouve l'égalité entre les sexes (ODD 5), l'accès à une énergie propre et à un coût abordable (ODD 7), une réduction des inégalités (ODD 10) et la lutte contre les changements climatiques (ODD 13). Pour l'ONU, *«l'égalité entre les sexes n'est pas seulement un droit humain fondamental, c'est aussi un fondement nécessaire pour un monde pacifique, prospère et durable. Les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale et la moitié du potentiel disponible sur Terre. Mais l'inégalité entre les sexes persiste partout et fait stagner le progrès mondial»*<sup>45</sup>. Par ailleurs, l'Accord de Paris de 2015 sur le climat souligne *«l'importance de briser les silos et de développer des solutions permettant à la fois de limiter les impacts climatiques et de rééquilibrer les relations de pouvoir de genre»*. Tout comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui dans son 6<sup>e</sup> rapport sur l'évolution du climat publié en 2022 relate qu'il existe un large consensus scientifique et de nombreuses preuves que l'encapacitation (empowerment) des femmes contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique dans la mesure où ces dernières ont tendance à tenir compte des enjeux environnementaux dans leur vote, leurs pratiques de consommation, leur engagement militant, leur vie professionnelle et domestique. De plus, le GIEC affirme que donner plus d'importance et de moyens aux populations marginalisées (en raison de leur appartenance ethnique, raciale, de leur situation de handicap) contribuent à augmenter les effets positifs des politiques climatiques<sup>46</sup>.

Voici quelques illustrations de la façon dont les crises environnementales impactent particulièrement les femmes :

- 70% des personnes les plus pauvres dans le monde sont des femmes dont la vulnérabilité économique est amplifiée par le dérèglement climatique d'autant plus qu'elles occupent la plupart des emplois de l'agriculture vivrière dans les pays de l'hémisphère Sud<sup>47</sup>. Dans les zones rurales, elles ont également la charge d'assurer la subsistance de leurs proches en s'occupant des corvées d'eau, de bois, d'énergie et de production et préparation de la nourriture. Selon l'Unicef, les femmes et les filles passent chaque jour 200 millions d'heures, soit plus de 22 800 ans, à la collecte de l'eau, autant de temps non consacré à l'éducation, au travail rémunéré ou au repos<sup>48</sup>. Elles sont donc particulièrement vulnérables aux sécheresses et aux inondations. D'ici 2050, le dérèglement climatique risque de pousser 158 millions de femmes et de filles de plus qu'aujourd'hui vers la pauvreté et 236 millions dans l'insécurité alimentaire. L'agence des Nations Unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, ONU Femmes (UN Women), observe que *« la crise climatique contribue à intensifier les conflits et les migrations, ainsi qu'une rhétorique politique discriminatoire et anti droit ciblant les femmes, les réfugiés et d'autres groupes vulnérables comme les minorités sexuelles »*<sup>49</sup>.
- En Europe, les formes de pauvreté sont moins spectaculaire, mais les inégalités tout aussi prononcées : la précarité énergétique affecte les femmes, surtout les plus âgées, plus que les hommes. En 2022, 44% des mères célibataires et 31% des femmes célibataires dans l'UE déclaraient avoir des difficultés à payer les coûts de l'énergie, selon un rapport de la Commission Droits des Femmes et Inégalités de Genre, du Parlement européen<sup>50</sup>. Et une étude menée à Barcelone a révélé que 70% des subventions accordées aux services sociaux pour lutter contre la pauvreté énergétique l'étaient à des femmes<sup>51</sup>.

- Selon les Nations Unies, 80 % des réfugiés climatiques sont des femmes. Lors de catastrophes climatiques, les femmes et les enfants sont « *14 fois plus susceptibles de mourir que les hommes, principalement en raison d'un accès limité à l'information, d'une mobilité restreinte, d'un manque de prise de décision et de ressources* »<sup>52</sup>. En effet, des centaines de millions de femmes dans le monde sont dépendantes de leur mari, père ou frère pour pouvoir se déplacer que ce soit pour avoir accès à un véhicule ou pour avoir l'autorisation de quitter leur domicile. Elles sont également les premières à être victimes d'une désorganisation des systèmes éducatifs et de santé après la survenue de catastrophe climatique et susceptibles d'être davantage confrontées à la violence dans des situations de pénuries et de déplacements de populations.
- L'impact du changement climatique n'est pas le même sur la santé des femmes que sur celle des hommes. En effet, les périodes de fortes chaleurs et de canicule sont plus mortelles pour les femmes car elles sont davantage soumises à la déshydratation et à des problèmes cardiovasculaires que les hommes et ont une propension plus importante à vivre seules et à être physiquement actives pour subvenir aux besoins quotidiens du foyer (et donc plus vulnérables à la chaleur). Par exemple, lors de la canicule de 2003 en France, les femmes ont été 15% de plus à décéder que les hommes, à âge égal<sup>53</sup>. En 2022, une étude du *Barcelona Institute for Global Health* montrait que la vague de chaleur estivale en Europe avait été beaucoup plus fatale aux femmes qu'aux hommes, en particulier dans le sud de l'UE<sup>54</sup>.
- La charge mentale d'adopter des comportements respectueux de l'environnement repose principalement sur les femmes au sein des ménages. En effet, ayant généralement la charge de la gestion du budget du foyer, c'est souvent sur elles que reposent les choix en matière de consom-

mation responsable que ce soit dans l'achat de nourriture, de produits du quotidien, de vêtements ou encore dans la gestion des consommations et des dépenses énergétiques au sein du domicile.

De part les rôles sociaux qui sont culturellement assignés aux femmes et leur plus grande vulnérabilité économique, elles sont davantage impactées que les hommes par les crises sanitaires<sup>55</sup>, économiques et géopolitiques<sup>56</sup>, d'autant plus quand ces dernières ont des conséquences sur le coût de la vie (et en particulier de l'énergie) et l'accès aux soins.

Pour comprendre l'origine de ces inégalités, il nous semble important de revenir sur les systèmes économiques et énergétiques qui en sont le socle.

### **1.3. L'essence du patriarcat**

Lorsqu'on analyse les relations entre le développement de systèmes énergétiques carbonés et le patriarcat, un nouvel éclairage sur les inégalités de genre apparaît.

En effet, une littérature académique et institutionnelle de plus en plus abondante identifie une forte corrélation entre l'utilisation des combustibles fossiles, le capitalisme, les systèmes sociaux patriarcaux et les inégalités économiques et sociales persistantes entre les genres.

Le patriarcat fait partie des cadres normatifs structurant nos sociétés contemporaines. La sociologue britannique Sylvia Walby définit le patriarcat comme « *un système de structures et de pratiques sociales dans lequel les hommes dominant, oppriment et exploitent les femmes* » s'exerçant à la fois dans la sphère domestique où il se base sur « *la production domestique, où un patriarche contrôle les femmes directement et individuellement dans la sphère*

*relativement privée du foyer» et dans la sphère publique via les institutions publiques qui contribuent à son maintien<sup>57</sup>. Cette domination d'une élite masculine sur les femmes s'applique aussi aux hommes et personnes non-binaires ne se reconnaissant pas dans les images de la masculinité véhiculée par le patriarcat, qui se veut un système oppressif. Comme le précise l'universitaire et journaliste Francine Sporenda, «*les principaux mythes et croyances de l'idéologie patriarcale semblent invisibles parce qu'omniprésents, profondément infusés dans l'ensemble des structures sociales, véhiculés par les multiples canaux (médias, films, réseaux sociaux, etc.) de communication de masse, acceptés sans réflexion et ne nécessitant souvent aucune justification tant ils revêtent un caractère d'évidence*»<sup>58</sup>.*

Nous vivons en Europe dans une société d'ébriété énergétique, ultra dépendante aux énergies fossiles. Et cette société exclut largement les femmes. Elle s'abreuve de combustibles fossiles, véhicule des représentations et des récits basés sur le carbone qui promeuvent la puissance, la vitesse et la domination de la nature, très similaires aux valeurs supposément associées à la masculinité (virilité ostentatoire, force physique, domination des femmes).

La «pétro-masculinité», telle que définie par la professeure américaine de sciences politiques Cara New Daggett<sup>59</sup>, identifie la relation étroite entre les systèmes de combustibles fossiles d'une part, et l'établissement et la préservation du patriarcat en tant que système de domination sur la nature et les autres genres d'autre part. En partant du contexte américain et en analysant notamment les supporters de Trump, elle constate des liens très étroits entre la défense d'une masculinité exacerbée, des comportements sexistes et agressifs vis-à-vis des femmes et des minorités sexuelles, un soutien inconditionnel aux industries carbonées (extraction de pétrole, forage de gaz de schiste,

secteur automobile...) et la remise en question de la réalité du changement climatique. Cette pétro-masculinité semble trouver des adeptes en Europe sous la forme d'une haine des énergies renouvelables et d'un climato-scepticisme voire même un climato-complotisme latent chez un grand nombre de sympathisants des mouvements identitaires et nationalistes<sup>60</sup>. La contestation des réglementations environnementales mais également la remise en cause des droits des femmes (l'accès aux droits reproductifs en particulier), des minorités sexuelles et des personnes migrantes est le socle même de l'idéologie véhiculée par la plupart des partis ultra-conservateurs européens.

L'historien et anthropologue Timothy Mitchell, démontre également dans ses travaux comment le règne du pétrole peut de manière illusoire donner l'impression qu'il est la condition *sine qua non* du maintien d'un système démocratique en Occident<sup>61</sup>. Pourtant c'est l'inverse. Contrairement au charbon qui nécessite une main d'œuvre importante susceptible de se mettre en grève et d'entraver l'approvisionnement énergétique d'une nation pour obtenir des avancées sociales ou une meilleure rémunération, l'extraction du pétrole est presque entièrement automatisée et repose sur un système impérialiste violent où les rapports de force tournent autour d'un *statu quo* économique et militaire entre les pays producteurs, les compagnies pétrolières et les pays consommateurs. En effet, la domination des énergies fossiles, et en particulier du pétrole, dans pratiquement tous les domaines de la vie n'est pas un « processus naturel » et ne relève pas d'un « sens de l'histoire », mais résulte bien de choix politiques et économiques. La première voiture électrique a vu le jour en 1834 alors que le premier moteur thermique à explosion n'a été mis au point qu'en 1861. Le rachat et le démantèlement des systèmes de tramways aux États-Unis par des compagnies de pneumatiques et des compagnies pétrolières au début du XX<sup>e</sup> siècle avait pour intention de promouvoir la voiture

à pétrole comme seule alternative à des transports en commun sur le déclin<sup>62</sup>.

Pour les tenants de la pétro-masculinité, la perspective de voir le pétrole et les plaisirs qu'il a permis disparaître au profit d'énergies renouvelables et d'un usage raisonné et raisonnable des ressources naturelles est insoutenable. La professeure de littérature et d'études environnementales Stephanie LeMenager parle de «pétro-mélancolie» pour désigner cet état de deuil dans lequel nous plongerait un inévitable arrêt de l'utilisation du pétrole mis en miroir de l'état de deuil dans lequel la destruction des écosystèmes nous fait basculer<sup>63</sup>. Il est intellectuellement inconcevable pour la plupart d'entre nous d'imaginer un monde sans pétrole alors que l'entièreté de nos existences contemporaines repose sur cette ressource, de l'utilisation du pétrole dans l'agriculture sous forme de fertilisants, aux textiles synthétiques dérivés du pétrole jusqu'aux plastiques de nos objets du quotidien<sup>64</sup>.

Parmi les vecteurs de diffusion de ces imaginaires carbonés, le cinéma et la publicité occupent une place prépondérante. Non seulement les publicités pour les automobiles nous invitent à acheter une expérience ou un statut social plutôt qu'un véhicule mais elles mobilisent aussi des stéréotypes de genre très forts selon lesquels la «vraie» masculinité ne pourrait être associée qu'à la possession d'un véhicule imposant, puissant et bruyant<sup>65</sup>. Des stéréotypes du même genre sont mobilisés pour inciter les femmes à acheter de petits véhicules, compacts et pratiques à garer puisque les stéréotypes sexistes veulent que les femmes soient de piètres conductrices, alors que depuis les années 2010, plus de 75 % des victimes d'accidents de la route en Europe sont des hommes<sup>66</sup>.

Par ailleurs, le cinéma, notamment via les films d'actions, projette des formes de masculinités très virilistes sous

la forme de héros et super héros musclés, testostéronés, multipliant les conquêtes féminines. Les films mettant en avant des scénarios de pénuries d'énergie ou de ressources (pensons à *Mad Max* de George Miller, *Waterworld* de Kevin Reynolds, *Soleil Vert* de Richard Fleischer...) ou des catastrophes climatiques (*Le Jour d'Après* de Roland Emmerich, *Interstellar* de Christopher Nolan, *Blade Runner* de Ridley Scott) véhiculent tout particulièrement ce type de représentations. Le rêve américain du couple hétérosexuel vivant dans une maison avec jardin, chien et enfants, repose également sur la possession d'une voiture pour se rendre sur son lieu de travail et venir à bout de l'étalement urbain permis par le pétrole, la femme au foyer s'occupant des tâches domestiques et des enfants sans possibilité de se déplacer faute de voiture... Ces modes de vie et d'aménagement du territoire qui nous sont si familiers, et parfois si désirables, vus d'Europe ont été diffusés via la publicité et le cinéma américain.

D'une manière moins explicite mais tout aussi influente, l'architecture contribue également à diffuser des imaginaires carbonés. Les travaux de l'historienne de l'architecture Carola Hein permettent également de comprendre comment la richesse tirée de l'exploitation du pétrole a pu façonner l'architecture et l'urbanisme de certaines villes<sup>67</sup> pour devenir des modèles répliqués et répliqués partout dans le monde. Elle rappelle que les compagnies pétrolières ont été les premières à avoir installé leur siège social dans des gratte-ciels et à aménager des quartiers d'affaires (le premier immeuble construit dans le quartier d'affaires de la Défense à Paris l'a été par la compagnie pétrolière ExxonMobil), et elle insiste sur la façon dont l'architecture a été mise au service de cet imaginaire de la puissance, voire de la démesure, sans parler du caractère phallique de ce type de bâtiment<sup>68</sup>.

Toutefois, le développement de ce modèle de société carbonée ne s'est pas fait sans contestation. De nombreuses militantes et chercheuses féministes ont identifié dès les années 1970 une interaction entre l'exploitation des ressources naturelles par le capitalisme, l'exploitation du corps de certaines populations et ethnies par le colonialisme et l'impérialisme, et l'exploitation du corps des femmes par le patriarcat<sup>69</sup>. Un féminisme sensible à la cause environnementale, l'éco-féminisme, a été à l'origine de mobilisations contre la construction d'infrastructures énergétiques et la destruction d'écosystèmes. On notera notamment les mobilisations de femmes dans le cadre de lutte contre l'installation de centrales nucléaires en France (explosion sur le site de construction de la centrale de Fessenheim en 1975, manifestation contre la construction d'une centrale à Plogoff en Bretagne, 1975-1981<sup>70</sup>), contre l'installation de missiles nucléaires sur la base militaire de Greenham Common en Angleterre (1981-2000), contre la construction de l'oléoduc Dakota Access sur le site de Standing Rock aux États-Unis (2016)... Si cette histoire des luttes féministes contre les énergies fossiles et le nucléaire reste à écrire, les femmes sont paradoxalement peu représentées dans le secteur de l'énergie.

En effet, une étude de 2017 du World Petroleum Council et du Boston Consulting Group indique que la part des femmes travaillant dans le secteur du pétrole et du gaz à l'échelle mondiale serait de 22% et de 15%, bien moins que dans d'autres secteurs comme l'éducation, la santé ou le commerce<sup>71</sup>. Ces femmes occupent principalement des emplois administratifs, dans les relations publiques ou dans la communication. Bien qu'on compte des ingénieures dans ce secteur d'activité, seulement 17% de femmes occupent les postes de cadres, de dirigeantes ou de membres des conseils d'administration. La même étude indique qu'en moyenne on compte une dirigeante

d'entreprise énergétique pour 99 dirigeants de sexe masculin.

Ces disparités peuvent s'expliquer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, des stéréotypes de genre qui font que les filles se destinent moins aux métiers scientifiques et techniques que les garçons. Avec de grandes disparités entre les pays. En effet, à Chypre et aux Émirats Arabes Unis, les femmes représentent 50% des ingénieurs, contre 38% au Danemark et 36% en Russie.

Ensuite, les hommes tendent à davantage candidater à des emplois pour lesquels ils ne possèdent pas toutes les compétences requises, là où les femmes auront tendance à ne candidater qu'aux postes pour lesquelles elles estiment être pleinement qualifiées. Les femmes sont également moins susceptibles de négocier leurs salaires et les avantages associés. Elles doivent faire davantage leurs preuves que les hommes pour avancer en carrière d'autant plus dans des environnements très masculins où elles sont attendues au tournant. On notera toutefois que depuis le début de la guerre en Ukraine, des centaines de femmes remplacent leurs maris partis au front dans les mines de charbon<sup>72</sup>.

De son côté, le secteur des énergies renouvelables est plus intensif en emplois que le secteur des énergies fossiles, ce qui constitue une opportunité plus importante pour les femmes. Toutefois, en 2019, 32% des emplois du secteur des renouvelables étaient occupés par des femmes<sup>73</sup> où elles sont particulièrement présentes dans les services administratifs des entreprises et beaucoup moins dans les emplois qualifiés de techniciens et d'ingénieurs. Du fait de conditions de travail moins difficiles et davantage compatibles avec une vie de famille que dans le secteur des énergies fossiles, les femmes seraient davantage attirées par le secteur des énergies renouvelables<sup>74</sup>.

Mais un problème d'attractivité de ces postes demeure, car leur technicité est souvent associée à des compétences « masculines ».

Au-delà de leur contribution au secteur de l'énergie, on constate un « écart écologique » (*eco-gender gap*) entre les femmes et les hommes dans leur impact environnemental et l'adoption de pratiques contribuant à la lutte contre le changement climatique. La quantité d'émissions de gaz à effet de serre d'un individu étant liée à son revenu, et les femmes étant plus pauvres que les hommes, elles ont donc généralement une empreinte carbone plus faible. Par ailleurs, une étude suédoise a démontré que les dépenses moyennes des hommes en matière de biens de consommation entraînent beaucoup plus d'émissions de gaz à effet de serre que celles des femmes pour le même montant de dépenses<sup>75 76</sup>. De nombreuses études scientifiques montrent également qu'il existe un rapport genré à l'alimentation, les hommes ayant des régimes plus carnés que les femmes<sup>77 78 79</sup>. Au-delà de la consommation alimentaire, les comportements vis-à-vis de la nature sont nettement différenciés entre les sexes, la socialisation des filles et des garçons, du fait des stéréotypes de genre, poussant ces derniers aux comportements considérés comme virils, généralement plus polluants (pratique des sports comme la course automobile ou de moto, pilotage d'avions et d'engins motorisés, etc.). Les stéréotypes de genre influent sur les comportements et ceux associant les pratiques environnementales au sexe féminin peuvent renforcer un biais chez les hommes<sup>80</sup> qui adoptent des comportements plus énergivores.

Il semble aujourd'hui plus que jamais nécessaire de s'interroger sur la façon de construire des imaginaires décarbonés solides et réalistes dans un contexte de recul de la cause climatique et de prédation réaffirmée vis à vis des énergies fossiles mais aussi des minerais et métaux

indispensables à la réalisation d'imaginaires technosolutionnistes et extra-terriens. Par ailleurs, il semble pertinent de faire converger les champs de recherche des études de genre (*Gender Studies*) vers ceux des humanités environnementales (*Environmental Humanities*) afin de produire une histoire énergétique et environnementale au prisme du genre qui permettrait une réflexion critique sur les pouvoirs et les dominations. En effet, parmi les arguments des défenseurs des énergies carbonées commence à apparaître un argument qui voudrait qu'une sortie des fossiles mènerait forcément à une régression des droits des femmes et des minorités sexuelles. Il faut également éviter d'avoir une vision simpliste de la transition qui opposerait à la « pétro-masculinité » un « féminisme renouvelable ». Il reste à imaginer les conditions politiques et sociales qui permettront d'engager une transition énergétique des fossiles vers les renouvelables qui serait également une transition d'un système patriarcal à un système égalitaire.

#### **1.4. La facture salée des inégalités de genre**

Vivre dans une société inégalitaire a un coût.

Tout d'abord, un coût humain lié à la précarité, aux difficultés à accéder à un emploi ou à être représenté qui impacte la santé et les conditions de vie des femmes et des personnes non-binaires. Comme évoqué précédemment, les femmes et les personnes non-binaires sont plus exposées à la précarité que les hommes, notamment dans l'accès à l'énergie. La précarité énergétique désigne une situation dans laquelle une personne éprouve des difficultés à chauffer convenablement son logement, à un coût supportable. Cette situation a des conséquences sociales et sanitaires importantes. En effet, vivre dans un logement mal isolé peut entraîner une forte exposition à l'humidité et aux moisissures, avec des effets néfastes sur la santé physique, mais aussi sur le

bien-être mental. L'insalubrité du logement peut provoquer de l'anxiété, de la détresse psychologique, voire un isolement social<sup>81</sup>. Par ailleurs, les personnes concernées par la précarité énergétique sont particulièrement vulnérables lors des vagues de chaleur. On parle alors de «bouilloires thermiques» pour désigner ces logements surchauffés et mal ventilés.

Des études scientifiques mettent aussi en lumière des différences dans la perception de la température entre les hommes et les femmes. En effet, le confort thermique peut être perçu de manières différentes en fonction de l'âge, l'état de santé, de fatigue, du métabolisme et de l'état hormonal des individus. La température ambiante idéale se situerait, selon diverses recherches, entre 22°C et 24°C chez les hommes contre 24,5°C et 26°C chez les femmes<sup>82 83 84</sup>. Pourtant, les appareils de chauffage et de climatisation sont souvent conçus en fonction de normes masculines, basées sur des individus de corpulence moyenne et en bonne santé<sup>85</sup>. Ces équipements s'avèrent donc inadaptés aux besoins spécifiques des femmes, des personnes âgées ou de celles en situation de fragilité, avec des répercussions sur leur santé.

On constate d'autres biais majeurs dans la conception des objets et des espaces du fait de concepteurs, designers ou aménageurs s'appuyant trop souvent sur des normes pensées comme «universelles», alors qu'elles sont en réalité fondées sur des standards masculins. De nombreux objets du quotidien et équipements professionnels sont conçus sans prendre en compte la morphologie féminine, ce qui génère un inconfort voire des difficultés d'usage<sup>86</sup>.

On peut citer par exemple les selles de vélo, souvent mal adaptées à l'anatomie féminine, ou encore certains vêtements de travail conçus pour des corps masculins. C'est le cas notamment des combinaisons de protection intégrales, qui nécessitent d'être entièrement retirées pour aller aux toilettes, posant ainsi des problèmes de praticité et de dignité<sup>87</sup>.

Une étude réalisée en 2016 par le syndicat *Prospect Union*, portant sur les femmes travaillant dans divers secteurs tels que les services d'urgence, le bâtiment et l'énergie, révèle que seulement 29% d'entre elles portent des équipements de protection individuelle spécifiquement conçus pour les femmes. De plus, un rapport du Congrès des syndicats de 2016 indique que moins de 10% des femmes travaillant dans le secteur de l'énergie, et seulement 17% de celles œuvrant dans le bâtiment, utilisent des équipements adaptés à leur morphologie, ce qui génère des risques pour la sécurité au travail.

Autre illustration avec les habitacles des véhicules qui sont principalement conçus en fonction de la morphologie masculine, les mannequins mobilisés lors des crash test n'ayant pas une morphologie féminine. Cette approche compromet la sécurité des femmes, qui sont plus exposées aux risques en cas d'accident. En effet, elles auraient 47% de risques en plus d'être grièvement blessés, 71% de l'être légèrement et 17% de mourir que les hommes du fait d'un design des airbags et des ceintures non adapté à leur morphologie. De plus, les recherches mettent en évidence un biais structurel en faveur des modes de déplacement traditionnellement masculins dans les politiques d'urbanisme et de planification territoriale actuellement en cours. La Commission de la condition de la femme des Nations Unies a d'ailleurs souligné l'existence d'un «préjugé masculin» dans la planification des transports, en déplorant une absence de prise en compte du genre dans la conception des systèmes de mobilité.

Or, les pratiques de déplacement diffèrent selon le genre. Les hommes privilégient souvent des trajets domicile-travail directs, tandis que les femmes effectuent généralement des déplacements plus fragmentés : courses, rendez-vous médicaux, accompagnement d'enfants ou de proches en perte d'autonomie. Ces trajets dits «en étoile» sont liés

aux multiples responsabilités de « care » (soins), majoritairement assumées par les femmes, et nécessitent des systèmes de transport mieux adaptés à cette réalité<sup>88</sup>.

Par ailleurs, dans de nombreux pays en développement, les femmes font face à des difficultés d'accès à l'énergie, avec des conséquences majeures tant sur leur santé que sur leur accès à l'éducation. L'utilisation d'appareils de cuisson non sécurisés, souvent à base de combustibles polluants, expose les femmes à des risques d'intoxication et de maladies respiratoires. De plus, le manque d'accès à l'énergie limite leur capacité à poursuivre leur éducation ou à participer à des activités économiques, les enfonçant dans un cercle de précarité.

Les inégalités de genre ont également un coût économique. L'Institut Européen pour l'Égalité entre les Genres (EIGE) estime que réduire les inégalités de genre pourrait augmenter le PIB de l'Union européenne de 9,6% par habitant d'ici 2050. Actuellement, le travail à temps partiel des femmes, souvent lié à des responsabilités familiales, génère une perte annuelle de 370 milliards d'euros pour l'économie européenne.

Au niveau mondial, l'agence des Nations Unies pour le droit des femmes souligne dans un rapport de 2024 l'impact économique des inégalités de genre, avec un coût annuel de plus de 10 billions de dollars dû au manque d'investissement dans l'éducation des filles. De plus, combler les écarts de productivité et de salaires entre hommes et femmes dans le secteur alimentaire pourrait augmenter le PIB mondial de près d'un trillion de dollars, tout en réduisant l'insécurité alimentaire de millions de personnes. L'accès des femmes à l'électricité, par exemple, augmente leur participation au marché du travail de près de 20%, améliorant ainsi leur autonomie financière et la sécurité alimentaire de leur famille<sup>89</sup>.

Au-delà de l'emploi, on peut également calculer l'impact sur les finances publiques de la « virilité ». Le « coût de la virilité » se réfère au surcoût lié aux comportements antisociaux des hommes par rapport à ceux des femmes. Les coûts de ces comportements sont à la fois directs pour l'État (forces de l'ordre, justice, santé) et indirects pour la société, affectant la productivité et créant des souffrances physiques et psychologiques.

En 2022, la Fondation des Femmes et le cabinet Genre et Statistiques ont publié un rapport estimant le coût des inégalités entre les sexes en France, qui s'élève entre 102 et 118 milliards d'euros par an. Ces coûts incluent : 3,6 milliards d'euros liés aux violences conjugales, 89,3 milliards d'euros attribués aux comportements virils, entre 5 et 22,15 milliards d'euros pour les inégalités économiques, et 3,6 milliards d'euros liés à la santé.

L'inégalité salariale coûte environ 5420 euros par an aux femmes, tandis que les femmes en couple dépendent 25 169 euros de plus que leurs conjoints.

Le rapport définit la « virilité » comme un idéal lié à la force, la puissance et la performance, contribuant à l'idée de supériorité masculine. Les comportements virils, souvent responsables de violences et de risques sociaux, sont associés à des coûts élevés. Ils sont mesurés par les dépenses dans plusieurs secteurs : la défense, la sécurité, la justice, et la santé, incluant les frais liés aux violences, à la délinquance, aux crimes sexuels, à l'insécurité routière, au trafic de stupéfiants, et à la traite des êtres humains.

## Chapitre 2

# La transition énergétique sera juste ou ne sera pas

### 2.1. Urgence climatique, sortie des énergies fossiles et égalité de genre

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle du dépassement des limites planétaires. En effet, le dérèglement climatique et la raréfaction de certaines ressources naturelles indispensables au fonctionnement de nos sociétés (eau, terres arables, métaux) transformeront radicalement le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Dans un tel contexte de bouleversements, les inégalités économiques, sociales et environnementales sont susceptibles d'être amplifiées tout comme les inégalités de genre. Afin de contribuer à la gestion des crises actuelles et de celles à venir, tout en anticipant la raréfaction voire la pénurie de certaines ressources, la sobriété apparaît comme une voie à suivre pour se prémunir d'une rupture sociale totale entre les populations les plus riches et celles les plus pauvres (composées majoritairement de personnes de sexe féminin). Elle repose sur l'évolution des modes de vies individuels, des organisations collectives, des normes et des imaginaires afin de réduire les consommations de ressources

naturelles tout en garantissant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires<sup>90</sup>.

De fait, les 8 milliards d'êtres humains ne sont pas tous égaux dans leur accès aux ressources naturelles telles que les ressources énergétiques. Celles-ci ne sont pas réparties de manière homogène sur l'ensemble du globe: certaines peuvent se trouver facilement un peu partout (comme le bois) quand d'autres (comme le pétrole) sont situées dans des endroits bien particuliers. On attribue également à ces ressources une valeur monétaire qui nécessite de disposer des ressources financières nécessaires pour les acquérir. Ainsi, de fortes disparités mondiales existent en termes de répartition et de consommation des ressources naturelles mais également en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

En 2023, les activités des pays du G20 ont représenté 77% des émissions mondiales et continuent d'augmenter. Avec 16 gigatonnes de CO<sub>2</sub>, la Chine émet 30% du total des pays, en progression de 5,2% par rapport à 2022. Les États-Unis ont vu leurs émissions baisser entre 2022 et 2023 mais ils restent le 2<sup>e</sup> émetteur mondial avec 6 gigatonnes de CO<sub>2</sub>. Avec l'Inde (4,1 gigatonnes de CO<sub>2</sub>, 8% du total), ces trois pays émettent plus de la moitié des gaz à effet de serre de la planète. Émetteur de 3,2 gigatonnes de CO<sub>2</sub>, le bloc des 27 pays de l'UE est en quatrième position mais avec une forte dynamique de baisse (-7,5%). Les 55 pays de l'Union africaine ne représentent que 5% des émissions de gaz à effet de serre mondiales. Enfin, l'*Emissions Gap Report* prévoit un réchauffement mondial de +3,1°C à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle si les contributions déterminées au niveau national (engagements climatiques définis par les États eux-mêmes) ne sont pas renforcées drastiquement et rapidement.

Les impacts du dérèglement climatique sont mondiaux mais touchent particulièrement les pays situés au niveau des tropiques, qui se trouvent souvent être des pays en développement, émettant peu de CO<sub>2</sub> comparativement

aux pays les plus industrialisés (Europe, États-Unis, Australie, Japon, Chine...).

Ce sont donc ceux-ci qui doivent opérer un virage rapide vers la sobriété afin de limiter au maximum les impacts environnementaux des modes de vie de leurs populations – un souci qu'on retrouvait au cœur des politiques du Pacte Vert européen qui tentait d'allier la décarbonation à une baisse de la consommation d'énergie primaire dans l'UE. Car le niveau de consommation de ressources naturelles (sous la forme d'objets, de carburant, de chauffage...), donc d'émissions de CO<sub>2</sub> d'un individu, généralement corrélé à son niveau de revenus, son âge et sa situation familiale – même si des exceptions peuvent exister. L'économiste Lucas Chancel estime dans ses travaux sur les inégalités environnementales qu'à l'échelle mondiale, les 10% des personnes les plus riches ont un revenu moyen trente fois plus élevé que les 50% les plus pauvres et qu'elles émettent cinq fois plus de CO<sub>2</sub> qu'elles<sup>91</sup>. Cela se traduit par des modes de vie énergivores (déplacements réguliers en avion, possession de plusieurs logements, consommation de produits de luxe...) et le placement de revenus financiers auprès de banques investissant dans l'extraction d'énergies fossiles ou dans des industries fortement émettrices de gaz à effet de serre.

Si les chiffres de l'Agence internationale de l'énergie confirment effectivement la trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre de l'UE<sup>92</sup>, l'Europe reste l'un des plus importants pôles émetteurs, sinon par sa production directe du moins par ses consommations importées<sup>93 94</sup>. Mais derrière les chiffres agrégés, il faut voir les disparités : selon France Stratégie, en France en 2019, les 50% les plus modestes auraient émis en moyenne 5 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an, contre près de 25 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour les 10% les plus riches. Afin de limiter le réchauffement climatique, le GIEC estime que l'empreinte carbone moyenne d'un être humain ne devrait pas être de plus de 2 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an. En tenant compte de cet objectif,

France Stratégie estime que les 50% des Français les plus modestes devraient réduire leur empreinte carbone de 4%, contre 81% pour les 10% les plus riches. Les plus riches devront donc devenir les plus sobres. Comme le souligne l'étude de la Green European Foundation *A European Wellbeing Economy*<sup>95</sup>, il est indispensable de mener de front transition énergétique et réduction des inégalités sociales.

S'il n'existe pas à l'heure actuelle de données sexospécifiques liées à l'empreinte carbone, plusieurs études scientifiques démontrent que les personnes de sexe masculin ont tendance à avoir des modes de vie plus carbonées que les personnes de sexe féminin. Cela s'explique pour plusieurs raisons, la première étant l'accès à des revenus plus élevés et donc à un pouvoir d'achat plus fort. Les stéréotypes masculins promeuvent également les pratiques à risque, la vitesse, la puissance, qui peuvent être atteints par l'usage de moyens de transports (grosses cylindrées, motos, quads) et des pratiques de consommation (alimentation carnée) et de loisirs particulièrement émetteurs en CO<sub>2</sub> (sports automobiles, aviation amateur, voyages). Le concept d'Androcène tisse un lien très étroit entre la crise environnementale actuelle et l'organisation patriarcale de nos sociétés et vient compléter la notion d'Anthropocène qui tend à ne pas préciser quelles sont les catégories de population au sein de l'espèce humaine qui sont particulièrement responsable du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité<sup>96</sup>.

De plus, le fonctionnement de nos sociétés repose sur la disponibilité physique et économique de ressources énergétiques, indispensables au bon fonctionnement d'un système économique capitaliste construit autour de la production et de la consommation de services et d'artefacts. En effet, l'énergie constitue le moteur du système économique des sociétés occidentales, le prix de l'énergie et le niveau de croissance économique

étant en étroite interdépendance. Des infrastructures et des pratiques sont devenues le symbole de cette ébriété : qu'il s'agisse des pistes de ski recouvertes de neige artificielle, de surf parks aménagés dans des centres commerciaux, de la climatisation des rues de pays arides ou du chauffage hivernal des terrasses extérieures, les exemples ne manquent pas pour illustrer la surconsommation de ressources énergétiques encore peu abondantes et relativement bon marché.

Nos sociétés modernes sont largement influencées par des imaginaires technicistes, généralement masculinistes, présentant le progrès technologique comme un mouvement perpétuel permettant de répondre aux défis auxquels l'espèce humaine est confrontée. Que ce soit au travers de la géoingénierie, de la fusion nucléaire, du transhumanisme ou de la conquête de l'espace, le solutionnisme technologique propose aujourd'hui des visions de l'avenir reposant sur un ailleurs ou un autrement extrêmement énergivores et très masculin. Là où la situation environnementale mondiale nécessiterait de se concentrer sur des solutions locales relevant de la sobriété afin « d'atterrir », pour reprendre les termes du philosophe français Bruno Latour<sup>97</sup>, le solutionnisme technologique semble parfois aveugle aux impacts environnementaux et à la possibilité matérielle (disponibilité des ressources naturelles en quantité suffisante, impacts environnementaux, consommations énergétiques) de sa réalisation.

L'amélioration de la performance énergétique des systèmes techniques apparaît toutefois comme un moyen de réduire nos consommations énergétiques. On parle alors d'efficacité énergétique, qui renvoie à la réduction des consommations d'énergie d'un équipement (un bâtiment ou un véhicule par exemple) à service énergétique équivalent, là où la sobriété recouvre des changements d'organisation et de comportements humains visant une moindre consommation

d'énergie. Cette distinction permet de ne pas considérer l'amélioration technique comme étant la seule solution pour réduire nos consommations énergétiques.

En effet, le bénéfice tiré d'une amélioration de l'efficacité énergétique peut se voir limité par une augmentation des usages. C'est ce qu'on appelle «l'effet rebond», également connu sous le nom de Paradoxe de Jevons, économiste britannique ayant mis en avant ce concept dès 1865<sup>98</sup>. Bien que l'efficacité énergétique ait augmenté de 40% par unité de PIB depuis les années 1970, cela n'a pas empêché la consommation de pétrole d'exploser depuis cinquante ans.

Ainsi, la transition énergétique ne pourra se faire de manière juste qu'en mobilisant trois leviers: le développement des énergies renouvelables, la poursuite des actions d'efficacité énergétique et la mise en place de mesures de sobriété. C'est sur ce triptyque que repose le scénario de prospective énergétique *Clever*<sup>99</sup> construit par 26 organisations (think-tanks, instituts de recherche, ONG) issues de 20 pays européens et coordonné par l'association française négaWatt. Ce scénario se concentre sur la demande en réduisant d'abord les besoins en énergie à des niveaux considérés comme essentiels afin de fournir un niveau décent de services pour tous (sobriété). La sobriété est ensuite combinée à une réduction de l'intensité énergétique par le biais d'améliorations technologiques (efficacité), ce qui permet de réduire la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire ce niveau de services adapté. Enfin, la demande d'énergie restante est couverte par la production d'énergie renouvelable. Cette approche contraste avec celle plus traditionnelle adoptée par la plupart des scénarios de prospective institutionnels, qui donnent généralement la priorité au potentiel de décarbonation de l'approvisionnement en énergie, puis le complètent par des mesures d'efficacité, en n'envisageant pas la sobriété comme un levier additionnel.

## **2.2. Vers une société sobre, inclusive et renouvelable**

À l'inverse de l'ébriété, la sobriété interroge les usages de l'énergie et des ressources naturelles (eau, sols, minerais...) afin d'en consommer la quantité nécessaire à la satisfaction des besoins humains tout en limitant les inégalités sociales et les impacts environnementaux, sur les non humains et les écosystèmes.

Lors d'un repas de famille, trop manger peut mener à l'indigestion. De manière analogue, surexploiter les ressources naturelles terrestres entraîne la destruction des écosystèmes, l'effondrement de la biodiversité, le dérèglement du cycle de l'eau et du carbone et l'augmentation des inégalités entre les populations. Telle une nutritionniste des ressources naturelles, la sobriété vise à atteindre le point de satiété qui permettra aux sociétés de se désintoxiquer de leur surconsommation d'énergie, de leur surproduction de déchets, de leur dilapidation de ressources non renouvelables et de l'exploitation des populations les plus pauvres. Concrètement, la sobriété permet de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en ayant recours à des changements de comportements, de modes de vie et d'organisations collectives.

Si la sobriété peut s'exercer à l'échelle de l'individu, la dimension collective de sa mise en place est déterminante, dans la mesure où les modes de vie et comportements individuels reposent largement sur des normes et des cadres imposés par les systèmes sociotechniques. En effet, ce sont les modèles de société qui orientent et conditionnent la façon dont les populations vivent, et adoptent ou non des comportements « genrés ». L'aménagement du territoire détermine où nous habitons et comment nous nous déplaçons ; l'organisation du travail délimite le temps que nous consacrons à nos proches et aux loisirs ; le système économique et monétaire a un impact sur notre

capacité d'achat et d'épargne... Les individus évoluent dans des cadres précis qui exercent une influence forte sur eux. Un territoire engagé vers la sobriété accompagne donc l'évolution des besoins individuels et collectifs, des réglementations, des normes sociales et des imaginaires de sa population au profit d'une moindre consommation de ressources naturelles.

La sobriété nécessite donc de s'interroger collectivement sur les besoins vitaux de chacun d'entre nous (se nourrir, s'abriter, se déplacer, apprendre, s'épanouir...) et sur la façon d'y répondre de la manière la plus juste tout en respectant l'ensemble du vivant. Pour être véritablement efficace et appropriée par toutes et tous, la sobriété doit faire l'objet de vastes consultations et débats démocratiques<sup>100</sup>. Sa mise en œuvre questionne nécessairement les normes sociales (notamment le rapport à la propriété et au travail) et questionne les rapports de domination et de conflictualité entre les humains et avec les non humains.

La sobriété fait souvent l'objet d'idées reçues de la part de certains dirigeants politiques et journalistes. Ne pas se positionner en faveur de la surconsommation et de la surabondance reviendrait à faire le choix du manque, de la privation et de la pauvreté. L'image du «retour en arrière» associée à la sobriété est absurde, dans la mesure où l'on ne récupérera pas de sols fertiles sous les millions d'hectares de terres agricoles bétonnées, l'on ne parviendra pas à vider les océans des milliards de microparticules de plastique dont ils sont désormais remplis et l'on ne pourra pas réinjecter dans les sous-sols les dizaines de millions de tonnes de CO<sub>2</sub> émises par la combustion des ressources fossiles depuis plus de deux siècles.

Avec la sobriété, il s'agit de construire de nouveaux indicateurs d'évaluation de richesse, que celle-ci soit économique, sociale, environnementale ou humaine. Mesurer les progrès

environnementaux et sociaux d'un seul tenant permettrait d'évaluer la contribution des applications de la sobriété à la réduction des inégalités sociales. En effet, la prospérité n'est pas forcément synonyme de surabondance matérielle et d'augmentation du point de PIB, indicateur très discuté dans sa capacité à prendre en compte les impacts environnementaux, le bien-être et la qualité de vie. Elle peut être définie comme une situation favorable, conforme aux attentes des individus et des sociétés et génératrice d'un sentiment d'accomplissement.

La transition énergétique doit permettre de lutter efficacement contre les inégalités sociales et environnementales et de repenser les politiques d'inclusion et de redistribution des richesses. La sobriété participe à ce rééquilibrage de l'accès aux ressources, dans les limites de la biosphère, en engageant une réduction des consommations excessives de quelques-uns au profit d'une répartition plus juste entre tous. Cela doit permettre d'améliorer la qualité de vie des plus précaires et donc contribuer au progrès social. La sobriété ne consiste pas à revenir à la bougie et à la charrette. Bien au contraire, elle est un moyen de réinterroger notre rapport à l'énergie, à l'espace, au temps, à la richesse et à la qualité de vie. À partir d'un travail de recherche et de scénarisation approfondis<sup>101</sup>, l'association française Virage Énergie a identifié six axes stratégiques pour engager des transformations sociétales permettant de construire un modèle de société sobre. Ces derniers s'incarnent concrètement par des politiques locales de sobriété qui peuvent constituer des tremplins pour réduire les inégalités de genre<sup>102</sup>.

Le premier axe consiste à passer de la surabondance à la suffisance matérielle. En effet, les sociétés de consommation de masse dans lesquelles nous vivons en Occident sont régies par le principe du « toujours plus ». Il s'agit ici de trouver un nouvel équilibre entre consommation et satisfaction des besoins. Cela passe par la réduction du taux de possession

matérielle, la réparation, l'échange, le don, la diminution des incitations à la consommation par le marketing et la publicité, la réduction des volumes d'emballage... Par exemple, en France, la Métropole de Lyon a mis en place fin 2021 un Règlement Local de Publicité (RLP) se donnant pour objectif de réduire les incitations à consommer des biens ou services nocifs pour l'environnement et pour la justice sociale. Parmi les mesures prises, on notera la suppression d'au moins 50% des panneaux de publicité extérieurs existants sur le territoire, la réduction de la taille maximale des publicités de 12 à 4 m<sup>2</sup> ou encore l'interdiction des écrans publicitaires numériques dans l'espace public. Cette mesure permet également de lutter contre les stéréotypes sexistes et misogynes véhiculés par la publicité.

Le deuxième axe consiste à décentraliser la gouvernance et relocaliser les services. Les commerces, espaces de loisirs et zones d'activités sont souvent éloignés des lieux de vie et nécessitent de lourdes infrastructures, notamment de transports. La sobriété invite à recentrer les activités de production et de consommation au plus près des lieux de vie en suivant le principe des villes des courtes distances. Plusieurs départements français se sont dotés ces dernières années de bus France Services permettant de faire venir un certain nombre de services publics (impôts, services sociaux, services postaux) au plus près des populations éloignées, que ce soit pour des raisons géographiques ou sociales. Ce dispositif permet à la fois de réduire les déplacements en voiture des administrés vers les villes centres concentrant les services tout en maintenant un accès aux services publics. Il bénéficie notamment aux femmes en situation de précarité, n'ayant pas les moyens d'avoir accès à un véhicule ou le temps disponible pour réaliser ces démarches administratives en plus des responsabilités familiales et des tâches domestiques qu'elles ont à assurer.

Le troisième axe consiste à interroger notre rapport à la propriété individuelle pour tendre vers davantage de services partagés en privilégiant l'usage plutôt que la possession, le partage et la mutualisation des biens et des services, la limitation de la surconsommation et les gaspillages générés par le désir d'abondance matérielle. Les modèles économiques reposant sur la fonctionnalité et la circularité répondent en partie à ces objectifs. L'Eurométropole de Strasbourg compte aujourd'hui plus d'une quarantaine de projets d'habitats participatifs qui permettent de réduire la pression foncière, de créer de nouvelles formes d'habiter et de générer du lien social. Ces projets peuvent notamment bénéficier à des femmes âgées et isolées en leur permettant d'avoir accès à un logement de qualité tout en mutualisant l'accès aux soins.

Le quatrième axe consiste à interroger la place et le rôle du salariat au regard d'activités non marchandes sources d'émancipation telles que les pratiques liées au «faire soi-même», le bénévolat ou le partage gratuit de compétences et connaissances qui participent à la sobriété. Le temps de travail ainsi que les modalités de rémunération des personnes constituent également des champs à explorer sous l'angle des limites planétaires et de l'accentuation/réduction des inégalités sociales. Plusieurs collectivités locales tentent d'intégrer ces principes dans les appels d'offres et marchés publics qu'elles passent vis-à-vis de leurs fournisseurs. À titre d'exemple, la Mairie de Paris s'est dotée en 2021 d'un schéma de la commande publique responsable qui s'inscrit dans une trajectoire zéro déchet, favorisant les activités de réemploi et de réparation, l'atteinte de 3 millions d'heures d'insertion d'ici à 2026, un doublement du montant d'achats auprès des structures de l'inclusion. 75% des contrats devront comporter a minima une clause «Économie Sociale et Solidaire» et 100% une clause environnementale. Ce principe vise également à bonifier les propositions

des fournisseurs s'engageant dans l'égalité femmes/hommes au sein de leurs structures.

Le cinquième axe interroge notre rapport, voire notre culte, de la vitesse. La mobilité des personnes, des marchandises et de l'information s'intensifie tout en consommant de plus en plus d'énergie et de ressources naturelles. Ralentissement, partage et relocalisation sont des voies pour tendre vers une mobilité plus sobre. Une approche responsable du numérique peut également permettre de réduire les impacts environnementaux et sanitaires de sociétés ultraconnectées. Le Bureau des Temps de Rennes Métropole étudie les flux de déplacements au sein du territoire et tente d'apporter des solutions organisationnelles afin de réduire les besoins en infrastructures. Ainsi, en 2014, il a été demandé aux universités rennaises de décaler les horaires de démarrage des cours des étudiants de quelques minutes afin de lisser les pics de fréquentation du métro rennais, ce qui a permis de décaler les besoins d'investissements pour renforcer le réseau de transport de plus de 10 ans. Ce dispositif permet également d'interroger la répartition des responsabilités familiales et domestiques au sein des ménages et à lutter contre les inégalités de genre en proposant des plages horaires d'ouverture plus larges des services administratifs, des équipements sportifs, des médiathèques, des marchés pour permettre notamment aux femmes de pouvoir avoir accès à ces services tout en travaillant par ailleurs.

Enfin, le sixième axe consiste à refonder notre rapport à la nature dans une époque fortement marquée par l'empreinte de l'être humain sur les écosystèmes. La sobriété favorise la (re) création d'interactions positives entre les êtres humains et leur environnement, ce qui nécessite également de construire de nouveaux récits et imaginaires allant dans ce sens.

Au-delà d'une réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété peut générer d'importants bénéfices en termes sanitaires (réduction de la pollution atmosphérique, prévention des maladies environnementales), économiques (création d'emplois liés à la relocalisation et création de nouvelles activités), et sociaux (création de lien social, solidarité) qui sont générateurs de prospérité et de qualité de vie. Elle participe à la réduction des externalités négatives liées à un modèle économique reposant sur l'exploitation massive de ressources naturelles.

Au-delà d'un changement des modes de vie individuels et collectifs pour réduire nos consommations de ressources naturelles, la transition doit également reposer sur une sortie des énergies fossiles et un développement des énergies renouvelables. Ce type d'énergies repose sur la captation de ressources naturelles se renouvelant en permanence (vent, chaleur du sol, courants marins) ou sur un laps de temps très court (énergie du soleil avec une alternance jour/nuit, pousse des végétaux). Utiliser ces énergies suppose de s'adapter à leur disponibilité et de veiller à ce que les liens de production soient proches des lieux de consommation afin de garantir une utilisation maximale de l'énergie produite en limitant les déperditions d'électricité ou de chaleur. Depuis 2019, l'Union européenne reconnaît l'importance de la mobilisation des acteurs locaux (collectivités locales, habitants, associations, entreprises) pour contribuer au développement des énergies renouvelables. La proposition législative de l'UE « *Une Énergie Propre pour tous les Européens* »<sup>103</sup> autorise la constitution de « communautés d'énergie renouvelable » et de « communautés énergétiques citoyennes ». Ces regroupements de citoyens et d'acteurs locaux peuvent acquérir des terrains et des bâtiments pour y développer des unités de production d'énergie renouvelable comme des éoliennes, des panneaux solaires, des chaufferies bois...

et encourager la création de circuit-court de l'énergie à l'échelle locale où les consommateurs investissent dans les moyens de production de leur propre énergie<sup>104</sup>. S'il existe aujourd'hui plus de 3500 coopératives citoyennes en Europe, on constate d'importantes disparités entre les pays. En 2022, la Grèce comptait 884 communautés énergétiques, les Pays-Bas 705 et l'Autriche 200 alors que la Belgique en comptait 66, l'Italie 39, l'Espagne 20 et la Slovénie uniquement 2<sup>105</sup>. On constate également que les femmes sont sous-représentées dans les communautés énergétiques, faute de temps disponible, de revenus suffisants pour investir dans les projets mais aussi parce que l'énergie est souvent perçue comme un sujet technique et masculin peu accessible aux femmes non spécialistes<sup>106</sup>. Cette opportunité de relocaliser les réseaux énergétiques et de développer des modes de gouvernance et de gestion des ressources beaucoup plus démocratiques en y associant directement les citoyens consommateurs d'énergie doit également veiller à être inclusive et accessible à toutes et tous. D'autant plus que l'autoproduction d'énergie renouvelable (par exemple en utilisant l'électricité ou l'eau chaude produite par des panneaux solaires installés sur la toiture de sa maison ou de sa résidence) conduit à un changement d'usage de l'énergie dans le logement (par exemple en démarrnant sa machine à laver ou son lave-vaisselle par beau temps quand les panneaux produisent beaucoup) qui reposent aujourd'hui encore majoritairement sur une répartition genrée des tâches ménagères<sup>107</sup>.

### **2.3. Des avantages d'une transition énergétique juste**

L'Union européenne s'est fixée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en menant une transition énergétique juste, en accord avec les objectifs stratégiques de sa politique de cohésion 2021-2027. Au-delà de réduire

les émissions de carbone et de limiter les impacts environnementaux de l'économie et de la société européenne, la transition doit également répondre à des objectifs de justice sociale afin d'accompagner l'ensemble des populations, notamment les plus vulnérables, dans les transformations économiques et sociales nécessaires pour répondre à l'urgence climatique.

Selon l'Institut Européen pour l'égalité des genres, une plus grande participation des femmes au marché du travail pourrait entraîner la création de 3,5 à 6 millions d'emplois d'ici 2050. Parmi ces emplois, beaucoup seraient en lien avec la transition énergétique et écologique du fait notamment d'une relocalisation importante des activités dans le secteur de l'agriculture et de la manufacture, dans les transports en commun et la filière de réparation de vélos, dans la rénovation des bâtiments, mais aussi dans le conseil de l'accompagnement aux économies d'énergie et aux écogestes. Le vieillissement de la population européenne entraînera également un besoin accru de personnel dans les métiers du soin et du maintien à domicile.

Certains secteurs, comme la construction, manquent aujourd'hui de main d'œuvre pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne. Le programme *Renovation Wave* se donne pour ambition de rénover 35 millions de bâtiments d'ici 2030, ce qui nécessite de former 1,5 millions de travailleurs supplémentaires<sup>108</sup>. Tout l'enjeu consiste à rendre attractifs pour les femmes les métiers de la construction, en mettant en avant les progrès en termes de réduction de la pénibilité (moins de charges lourdes à porter, construction de certains éléments hors site dans des hangars, horaires de travail adaptés à la saisonnalité...) et de lutte contre les stéréotypes de genre et les comportements sexistes dans le secteur. Par ailleurs, la Banque Centrale Européenne, estime que si les femmes accédaient à l'emploi dans les mêmes conditions que les hommes

(même processus de recrutement, même accès aux offres, même rémunérations), l'Union européenne pourrait connaître une augmentation de son produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 10% d'ici 2050<sup>109</sup>. Il faudrait également compter sur plusieurs milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires si plus de femmes rejoignent le marché du travail. Cela pourrait notamment permettre de renforcer les services publics liés à la prise en charge des enfants en bas âge et des personnes en perte d'autonomie afin de réduire le recours au temps partiel aujourd'hui mobilisé par de nombreuses femmes pour s'occuper de leurs proches, faute d'alternatives. Un plus grand accès à l'emploi et une hausse des salaires pourraient également permettre de réduire les inégalités de genre chez les retraités. Cela améliorerait grandement la qualité de vie des femmes retraitées qui bénéficieraient d'une meilleure pension, ce qui allégerait les besoins en aides sociales et de les reporter vers le financement des équipements de santé ou vers l'accompagnement d'autres populations en situation de vulnérabilité économique.

Par ailleurs, la plupart des mesures susceptibles de réduire les disparités entre les sexes pourraient bénéficier à tous et en particulier aux hommes. En effet, la création de structures d'accueil pour les enfants et l'allongement et la revalorisation des congés parentaux impacteraient l'ensemble des parents ; une plus grande flexibilité du travail (valorisation du temps partiel, levée des freins à l'évolution professionnelle, horaires aménageables) aurait un impact sur l'ensemble des travailleurs qui pourraient consacrer davantage de temps à des activités autres que leur emploi ; par ailleurs, la lutte contre les stéréotypes sexistes et les discriminations en tout genre crée des ambiances de travail plus apaisées et réduit les risques psychosociaux<sup>110</sup>.

Une meilleure prise en compte des inégalités de genre permettrait également de rendre les bâtiments plus inclusifs

et plus efficaces d'un point de vue énergétique. En effet, le secteur du bâtiment est le troisième plus gros consommateur d'énergie (en raison du chauffage, de la climatisation et de l'utilisation d'appareils électriques) et émetteur de gaz à effet de serre en Europe (après les transports et l'industrie).

La limitation des températures de chauffage et de climatisation était l'une des principales recommandations du plan français de maîtrise de l'énergie (plan de sobriété énergétique). Comme nous l'avons vu plus haut, tous les individus ne perçoivent pas les variations de température de la même manière. De nombreuses études montrent que les femmes ont une température corporelle inférieure de 1,5°C à celle des hommes en raison de leur système de transpiration différent. Elles sont plus vulnérables aux températures élevées, surtout après 65 ans, en raison d'une fonction réduite de régulation de la température corporelle<sup>111</sup>. Comme les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes et sont plus susceptibles de tomber dans la précarité énergétique en vieillissant, les pays européens se retrouvent face à une bombe à retardement sanitaire et sociale. Mais il y a actuellement un manque de données concernant la vulnérabilité de la population au-delà de l'angle binaire homme-femme.

Ces inégalités entre les sexes peuvent être observées dans les immeubles de bureaux où les utilisateurs ont rarement accès au système de contrôle de la température. Un projet de recherche français mené par l'Université catholique de Lille et l'Agence française pour la transition écologique montre actuellement que les bâtiments intelligents peuvent être inefficaces et créer des inégalités entre les utilisateurs des bâtiments. Les ingénieurs ont réalisé que la réduction de la consommation d'énergie attendue de l'efficacité énergétique des bâtiments intelligents n'est pas toujours atteinte en raison d'un manque d'anticipation des comportements adoptés par les usagers. Par exemple, le bâtiment n'est vraiment efficace que si les fenêtres sont constamment fermées

ou si la température est la même partout, quelle que soit la sensibilité à la température des utilisateurs.

La lutte contre la précarité énergétique passe aussi par la rénovation des logements. La précarité énergétique est une question de genre, et de nombreuses personnes concernées n'ont pas les moyens financiers de faire rénover leur logement par des professionnels. Par exemple, un groupe de travailleurs sociaux, de concepteurs, d'ingénieurs et de décideurs locaux travaillent ensemble dans la ville de Faches-Thumesnil (nord de la France) dans le cadre du projet Casbah pour aider les personnes en situation de précarité énergétique, en particulier les mères célibataires, à mettre en œuvre des solutions «low tech» pour rafraîchir leur logement pendant les vagues de chaleur sans avoir à recourir à la ventilation ou à la climatisation, qu'elles n'ont de toute façon pas les moyens de s'offrir.

La formation et le soutien peuvent permettre aux personnes en situation de précarité énergétique d'acquérir des compétences et de prendre le contrôle de leur espace de vie et de leur consommation d'énergie. Il est également essentiel que les gouvernements fournissent une aide financière pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments aux ménages qui n'ont pas les moyens de la financer eux-mêmes, afin d'assurer une vague de rénovation des logements plus inclusive. Autre exemple, l'ONG française Les Compagnons Bâisseurs aide des mères célibataires en situation de précarité énergétique à isoler leur logement, tout en les formant à la rénovation des bâtiments. Certaines d'entre elles suivent ensuite une formation complémentaire pour trouver un emploi dans le secteur du bâtiment.

Avec le secteur du bâtiment, la mobilité est l'un des secteurs clés de la transition énergétique. Plusieurs études montrent l'existence d'inégalités de genre dans l'accès aux transports. Pour des raisons économiques, les femmes

sont les principales utilisatrices des transports publics et sont les plus susceptibles de se déplacer plusieurs fois par jour pour effectuer les tâches domestiques et s'occuper des enfants et des personnes âgées.

Afin de favoriser l'inclusion et l'accessibilité des moyens de transport à faible émission de carbone, il est important de veiller à ce que les femmes et les personnes non binaires de toutes les classes sociales et de tous les milieux puissent participer et être représentées dans les organes de consultation des utilisateurs et de prise de décision dans le cadre de la planification et de l'organisation des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Les aménagements cyclables se développent en France et en Europe, mais ils ne sont pas toujours adaptés à tous les sexes. Le sentiment de sécurité à vélo et dans la circulation urbaine peut être apprécié différemment selon le genre, l'âge, les capacités physiques et psychologiques, la classe sociale ou l'appartenance ethnique des personnes. Un certain nombre de facteurs peuvent aller à l'encontre de l'inclusion dans les aménagements cyclables et donc de l'adoption du vélo comme mode de transport : la vitesse des véhicules motorisés, la proximité des voitures et des autres cyclistes, les pistes cyclables qui ne sont pas adaptées aux vélos de transport ou à l'accompagnement de jeunes enfants à vélo, etc. Il est tout aussi important de créer des voies de liaison entre les centres urbains et les banlieues et zones rurales environnantes, afin d'offrir des options de mobilité plus faciles et plus sûres pour tous les sexes et les groupes minoritaires, sans exclure les communautés rurales. La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a publié plusieurs recommandations à l'intention des municipalités et des groupes de citoyens afin de permettre aux femmes de jouer un rôle plus important dans l'élaboration des politiques cyclistes (réunions à l'heure du déjeuner ou après le coucher des enfants, solutions de garde d'enfants, promenades à vélo

axées sur la manière dont les infrastructures sont perçues d'un point de vue non masculin...).

Pour encourager les femmes à adopter la mobilité douce (marche, vélo, transports publics), il est important de garantir l'accès à des infrastructures et à des lieux où elles peuvent se sentir à l'aise et à l'abri du risque d'agression verbale ou physique. En effet, la voiture individuelle ne doit pas être un refuge pour répondre aux problèmes de la sécurité dans les transports publics. Cela nécessite l'adoption d'une approche sensible au genre dans la conception des espaces et des infrastructures afin de s'assurer qu'ils sont aussi ouverts et accessibles que possible. Le personnel des transports publics peut également être formé pour faire face aux abus sexuels et raciaux, et des panneaux peuvent être installés dans le réseau des transports publics (bus, stations de métro, bureaux) pour indiquer où trouver des espaces sûrs et de contacter le coordinateur de la sécurité en matière de genre.

Par ailleurs, le déploiement des zones à faibles émissions (ZFE) doit prendre en compte qu'à cause de plus faibles revenus, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de posséder des voitures polluantes et de travailler dans certains secteurs économiques (santé, soins, éducation) où les horaires de travail rendent difficiles d'emprunter les transport publics ou de télétravailler. Cette dimension est aujourd'hui absente du déploiement des ZFE, qui risquent de pénaliser particulièrement les personnes qui habitent loin des centres-villes (principalement pour des raisons économiques) et qui n'ont pas les moyens d'acheter une voiture électrique.

Par ailleurs, l'installation de bornes de recharge électrique en Europe est encore balbutiante et il peut être difficile d'en trouver dans les zones rurales. Cela crée une transition énergétique à deux vitesses avec d'une part des personnes aisées vivant et travaillant dans les centres-villes qui ont les moyens d'acheter une voiture électrique et d'avoir accès

aux transports en commun, et d'autre part des personnes prises en otage par leur vieille voiture polluante, vivant loin de leur travail, ne pouvant pas changer de véhicule, très vulnérables aux fluctuations du prix de l'essence et à l'instauration de taxes sur les véhicules polluants (ce qui a été le terreau du mouvement des Gilets Jaunes en France en 2018).

La mise en place d'une transition énergétique juste devra passer par une meilleure répartition des ressources entre les personnes n'ayant pas accès à assez d'énergie pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et celles disposant au contraire de trop de ressources et vivant dans l'ébriété énergétique. C'est en cela que la sobriété peut permettre d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des populations tout en luttant contre la précarité.

De nombreuses études scientifiques montrent que les sociétés les plus égalitaires sont également celles dans lesquelles la qualité de vie est la meilleure<sup>112</sup>. Ainsi, dans les sociétés développées, une fois un certain niveau de richesse matérielle atteint, ce n'est pas la richesse matérielle et financière additionnelle qui améliore la qualité de vie mais la répartition de ces richesses. Les Grecs ont une espérance de vie supérieure à celle des Américains alors que les États-Unis sont plus riches et ont des dépenses de santé deux fois supérieures par habitant. Les épidémiologistes Richard Wilkinson et Kate Pickett relèvent que « *dans les pays les plus inégalitaires, par rapport aux plus égalitaires, la mortalité infantile est multipliée par deux, les maladies mentales par trois, les homicides par dix, tout comme les grossesses précoces ou la population carcérale* »<sup>113</sup>.

Parmi les facteurs de qualité de vie dont bénéficient les sociétés les plus égalitaires du globe, dont la plupart se situent dans l'Union européenne, les deux chercheurs relèvent les liens amicaux, un faible taux de stress lié à la peur du déclassement social et du jugement ainsi que

la qualité des services publics de la petite enfance qui permettent aux parents d'avoir davantage accès à l'emploi mais aussi à tous les enfants, sans lien avec leur milieu social d'origine, d'être en meilleure santé et d'avoir par la suite de meilleurs résultats scolaires. Cela passe également par la mise en place de politiques publiques particulièrement engagées dans la lutte contre les inégalités de genre.

## Chapitre 3

# Le gender-mainstreaming appliqué à la transition énergétique

### 3.1. Le rôle déterminant des pouvoirs publics

Comment faire en sorte que la transition énergétique contribue à lutter contre les inégalités de genre ?

Le *gender-mainstreaming* est une pratique qui tend à se diffuser depuis plusieurs années au sein des institutions de l'Union européenne et qui repose sur « *la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques* » (Conseil de l'Europe)<sup>114</sup>. Il s'agit d'une approche intégrée de la dimension du genre, autrement dit une stratégie visant à renforcer l'égalité entre les femmes, les personnes non-binaires et les hommes dans la société de manière préventive, en intégrant la dimension du genre dans le contenu des politiques publiques.

La sortie des énergies fossiles ne sera satisfaisante que si elle contribue à réduire les inégalités d'accès à l'énergie et aux

espaces décisionnaires qui existent aujourd'hui entre les sexes tout en faisant du genre une dimension à part entière des politiques de décarbonation et de souveraineté énergétique. En effet, les États et les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour accompagner l'évolution des modes de vie et garantir que les « perdants » de la transition énergétique et de la crise climatique, principalement des femmes, soient soutenus et accompagnés pour ne pas amplifier des inégalités préexistantes et/ou en générer de nouvelles.

Les pouvoirs publics ont un rôle de mise en sécurité des populations. Sortir des énergies fossiles suppose d'engager des transformations sociétales profondes, que ce soit en termes d'économie, d'organisation du travail, d'aménagement du territoire, ou encore de services publics. Afin de garantir la stabilité sociale et l'égalité d'accès aux services ainsi que la redistribution des richesses, il est indispensable de tisser des liens entre les politiques de transition énergétique et les politiques de genre, par exemple en analysant les dispositifs d'aide à la rénovation des logements, au changement de véhicule, à la mobilité décarbonée etc. Il s'agit de se questionner sur la façon dont les populations sont impactées par ces politiques en fonction de leur genre. Il s'agit de chausser les « lunettes du genre » au moment de l'élaboration des politiques publiques afin de dépasser une vision supposée « universelle » mais en réalité masculine.

Pour ce faire, trois moments apparaissent comme particulièrement primordiaux pour intégrer la dimension du genre :

- La construction des politiques publiques en se posant les questions suivantes : Quels sont les objectifs visés ? Quels moyens se donner et quels indicateurs mobiliser ? Quels risques pour les femmes et les personnes non-binaires ? Quels risques d'amplification/création d'inégalités de genre ?

- La mise en place des politiques publiques : Constate-t-on des pratiques/réactions qui n'avaient pas été anticipées ? Y-a-t-il des effets rebond négatifs/positifs sur les femmes et les personnes non-binaires ?
- L'évaluation des politiques publiques : Comment l'améliorer ? Quelles modifications apporter ? Que faut-il faire perdurer ? Des co-bénéfices sont-ils identifiés ? La mise en place d'un budget sensible au genre peut par exemple permettre d'évaluer les dépenses publiques en fonction du genre des publics impactés.

Les pouvoirs publics jouent un rôle social de lutte contre la précarité énergétique. La mise en place de dispositifs à destination des femmes répond aux enjeux de protection des populations, et notamment des enfants. L'anticipation du vieillissement de la population en Europe, et le fait qu'il concerne en premier lieu les femmes qui ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes, doit être au cœur des politiques de transition ayant vocation à avoir des effets pendant plusieurs années afin de tenir compte des besoins spécifiques de ce public. Réaliser dès aujourd'hui des études de prospective énergétique et climatique sensibles au genre est plus que nécessaire afin que les États et les collectivités locales engagent les investissements permettant de garantir la qualité de vie des personnes âgées dans un contexte environnemental et climatique qui est amené à radicalement changer.

Afin d'intégrer la question du genre de manière systématique dans l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques, les États et les collectivités locales doivent s'interroger sur leurs propres pratiques d'inclusivité et de parité au sein de leurs équipes exécutives élues, des équipes dirigeantes et des salariés. Ils et elles ont un devoir d'exemplarité et doivent contribuer à la construction d'une culture commune autour de la transition énergétique juste. Il s'agit pour ces institutions publiques de faire en sorte que la

transition juste ne demeure pas une intention ou un slogan, mais devienne une réalité en documentant les actions concrètement engagées et les effets produits. Pour cela, les pouvoirs publics doivent développer une approche transgénérationnelle du sujet en s'interrogeant sur la façon dont la lutte contre les stéréotypes de genre dès la petite enfance contribue à construire une société plus paritaire. En effet, comment poursuivre la lutte contre le sexisme et les inégalités de genre dans un contexte de contestation des droits des femmes et des minorités sexuelles par certains mouvements politiques et idéologiques (extrême droite, masculinisme, conservatisme religieux...)?

Par ailleurs, la lutte contre la violence fondée sur le genre et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes nécessitent des investissements dans les services publics, la santé, l'éducation et la sensibilisation, l'autonomisation économique des femmes et la sécurité sociale. En 2007, la Belgique a adopté une loi ayant pour objectif de renforcer l'égalité des femmes et des hommes en intégrant la dimension de genre dans le contenu des politiques publiques définies au niveau fédéral belge. Le *gender mainstreaming* peut donc devenir une obligation légale en imposant un cadre d'action au gouvernement ainsi qu'aux administrations publiques. Mais on constate de grandes différences dans les législations des États Membres de l'Union européenne. En effet, l'arrivée au pouvoir ces dernières années dans plusieurs pays d'Europe de mouvements politiques conservateurs et nationalistes ainsi qu'une évolution à la hausse de leur présence au sein du Parlement européen a contribué à réduire le droit des femmes et des minorités sexuelles dans plusieurs circonstances ainsi qu'à entraîner une montée du «fémonationalisme» pour justifier des politiques xénophobes et discriminatoires au motif de «protéger» les femmes<sup>115</sup>. Le féminisme carcéral ou sécuritaire<sup>116</sup> constitue également une manifestation de cette idéologie en proposant un renforcement des moyens

de défense et de vidéosurveillance afin de garantir la sécurité des femmes. Ces politiques sont bien souvent essentialisantes et infantilisantes tout en contribuant à faire perdurer un certain nombre de stéréotypes de genre (du type «les femmes sont vulnérables et doivent bénéficier de la protection des hommes») et de préjugés racistes (du type «les hommes de certaines origines ethniques sont particulièrement dangereux pour les femmes»).

Certaines organisations publiques peuvent porter des objectifs de parité via l'instauration de quotas. Plusieurs pays de l'OCDE se sont fixés des objectifs d'augmentation du nombre de femmes ingénieures et techniciennes. Les pays qui ont mis en place des quotas obligatoires de femmes dans les conseils d'administration des organismes publics et des entreprises ont atteint cet objectif beaucoup plus rapidement que les pays ayant seulement mis en place une incitation comme le principe «*comply or explain*» qui suppose que les organisations non paritaires justifient de cette situation de sous-représentation des femmes, notamment au sein de leurs instances dirigeantes.

La crise énergétique de l'hiver 2022-2023 au cours de laquelle les prix du gaz et de l'électricité ont explosé dans l'ensemble de l'UE, faisant basculer des millions d'Européens et Européennes dans la précarité énergétique, a entraîné la mise en place de différentes politiques de gestion du risque de pénurie au niveau de l'UE et des États membres.

Outre l'accélération de la transition énergétique proposée par le plan RePowerEU et les dispositifs de réduction de la consommation de gaz à l'échelle continentale, l'Union européenne pourrait amplifier sa sécurité énergétique en se dotant d'une stratégie européenne de sobriété appuyée également sur les travaux de centres de recherche et d'ONG, comme ceux et celles à l'origine du scénario

CLEVER (Collaborative Low Energy Vision for the European Region)<sup>117</sup>, démontrant qu'une Europe plus sobre, dotée d'une production énergétique renouvelable serait également plus robuste face aux conséquences du dérèglement climatique et aux conflits géopolitiques en cours et à venir.

## **3.2. Tour d'horizon d'initiatives inspirantes**

Bien que la prise en compte du genre dans la transition énergétique soit encore un sujet émergent, plusieurs projets et initiatives impulsés par des collectivités locales, des associations et des entreprises permettent d'imaginer la façon dont la décarbonation de la société européenne peut aller de pair avec l'inclusivité.

### **3.2.1. EmpowerMED: Lutter contre la précarité énergétique des femmes**

Le projet européen EmpowerMED (*Empowering women to take action against energy poverty in the Mediterranean*) part du constat que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la précarité énergétique et sont davantage exposées à la pauvreté et à l'exclusion sociale que les hommes<sup>118</sup>. L'objectif de ce projet, mené entre 2019 et 2023 a été de proposer des solutions d'accompagnement de personnes précaires, en particulier des femmes, pour qu'elles reprennent la main sur leurs consommations énergétiques tout en améliorant leurs conditions de vie et leur état de santé.

Les zones côtières de six régions méditerranéennes ont servi de lieux d'expérimentation: Vlore en Albanie, Zadar en Croatie, Marseille en France, Padoue en Italie, Koper en Slovénie et Barcelone en Espagne<sup>119</sup>. La précarité énergétique s'exprime dans cette région de l'Europe d'une

manière bien particulière : elle repose notamment sur la difficulté à refroidir les logements durant les vagues de chaleur estivales, des systèmes de chauffage central préinstallés ou électriques vieillissants et onéreux, des habitations mal ou non isolées et un nombre important de logements en mauvais état. Les populations les plus précaires sont également confrontées au surendettement et à des risques de coupures d'énergie du fait de factures impayées. De plus, ces territoires sont confrontés à de fortes tensions immobilières du fait de leur attractivité touristique et de la présence de nombreux emplois précaires de faible qualité (notamment dans le secteur du tourisme et des activités portuaires).

Le projet a principalement consisté à expérimenter la mise en œuvre de solutions pratiques pour permettre aux personnes touchées par la pauvreté énergétique de mieux gérer leur consommation d'énergie et d'accéder à des moyens de chauffage et de refroidissement appropriés à leurs moyens financiers.

Il a également permis de soutenir les femmes en tant que groupe particulièrement impacté par la précarité énergétique et à inclure des indicateurs de genre dans toutes les actions visant à l'atténuer. Sur la base de cette expérience pratique, le projet a évalué les impacts de diverses mesures de réduction de la pauvreté énergétique testées afin de formuler des préconisations politiques pour lutter contre la précarité énergétique aux niveaux local, national et européen.

Plusieurs actions ont été menées comme des audits énergétiques à domicile, des ateliers de bricolage pour réduire les consommations d'énergie (entretien des robinets, isolation des fenêtres, utilisation de la ventilation par le plafond, plantation de verdure sur les balcons/fenêtres, installation d'ombrage), comprendre le fonctionnement des énergies renouvelables, sensibiliser les professionnels de santé à la

précarité énergétique ou encore organiser des assemblées «consultatives collectives». Ces dernières consistent à rassembler entre 20 et 30 personnes en situation de précarité énergétique dans le cadre de groupes de discussion afin de favoriser le transfert et l'échange de connaissances et de compétences sur l'utilisation de l'énergie, la lecture des factures, la mise en œuvre de mesures simples d'économie d'énergie, le changement de fournisseur d'énergie, l'organisation d'achat collectif d'électricité et de gaz et toute autre action susceptible de réduire les effets de la précarité énergétique. Les participantes ont ainsi pu échanger des conseils et se soutenir mutuellement. Elles ont également été mises en lien avec des fournisseurs d'énergie qui ont pu modifier leurs contrats et régler certaines situations d'endettement.

Au final, le projet a permis de mettre en œuvre des solutions pratiques auprès de plus de 4200 ménages (principalement composés des femmes) touchés par la précarité énergétique; d'évaluer l'efficacité et l'impact de diverses mesures pratiques de réduction de la précarité énergétique et d'autonomisation des femmes afin de formuler des recommandations politiques locales, nationales et européennes auprès de 220 décideurs, 560 acteurs sociaux, 100 services publics, 180 experts de la santé et 100 experts de la précarité énergétique<sup>120</sup>.

### **3.2.2. Penser le travail des femmes après le charbon: l'exemple de la Pologne**

La Pologne est, avec l'Estonie, le pays européen émettant le plus de CO<sub>2</sub> pour produire son électricité, qui repose à plus de 70 % sur l'utilisation de charbon<sup>121</sup>. Afin d'être en conformité avec les objectifs européens de neutralité carbone, la Pologne prévoit une sortie du charbon d'ici 2049. Cette transformation globale du système énergétique

polonais implique d'anticiper la reconversion des personnes travaillant dans le secteur minier. Si ce secteur est encore aujourd'hui majoritairement masculin (plus de 80% des emplois sont occupés par des hommes), de nombreuses femmes travaillent dans des entreprises et services dépendants du secteur charbonnier sans pouvoir autant bénéficier des dispositifs de l'Union européenne et de l'État polonais facilitant les formations et reconversions professionnelles.

Le secteur minier présente l'un des écarts de rémunération les plus élevés de toutes les industries. En général, les femmes de l'industrie du charbon sont mal payées et occupent des postes subalternes, informels ou rémunérés à la journée. Elles assument souvent plusieurs emplois à la suite des licenciements ayant touchés leurs conjoints mineurs, ce qui leur fait subir la double charge du travail et des responsabilités domestiques. Cette double charge est exacerbée par le fait que, souvent, les hommes n'assument pas davantage de tâches domestiques à la suite d'un licenciement<sup>122</sup>.

Si aucun plan n'est mis en place pour remédier à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, les bénéfices d'une transition verte en dehors du charbon ne seront pas partagés équitablement<sup>123</sup>. Une étude de l'Institut allemand de recherche économique de 2021 indique que dans les régions charbonnières européennes on trouve peu d'emploi en dehors de l'industrie du charbon, ce qui conduit de nombreuses femmes à effectuer principalement des travaux domestiques non rémunérés. Lorsqu'elles acceptent un travail à l'extérieur de la maison dans le cadre de la transformation énergétique de leur région, les femmes se retrouvent souvent dans des emplois peu rémunérés et instables dans le secteur des services et subissent la double charge des responsabilités familiales<sup>124</sup>.

De plus, les communautés minières partagent souvent un fort attachement au patrimoine et à la culture liées à l'exploitation du charbon et il peut donc être difficile pour certaines personnes de dissocier leur identité d'une activité qui est amenée à disparaître. Il semble alors important d'engager un travail de collecte de la mémoire et d'inscrire cette transformation dans une trajectoire de passage «du noir au vert» comme a pu le faire la ville de Loos-en-Gohelle dans le bassin minier du Nord de la France en travaillant sur le récit du territoire et en mobilisant la culture comme pansement<sup>125</sup>.

La transition énergétique doit être envisagée comme une opportunité pour améliorer la situation des femmes sur le marché du travail d'une manière générale et pas uniquement dans le secteur de l'industrie. L'ouverture vers des entreprises du secteur tertiaire, des commerces et services et la mise en place d'infrastructures de prise en charge et de garde d'enfant comme des crèches, garderies, subventionnées est nécessaire. Selon le *Just Transition Impact Advisory Hub* du think tank polonais Instrat, on constate une forte corrélation entre le taux de chômage et la proportion de femmes parmi les chômeurs. Par exemple, dans la région de Konin, le taux de chômage s'élève à 6,5%, les femmes représentant 61% de ce groupe<sup>126</sup>.

Le mécanisme de transition juste de l'Union européenne vise justement à ce que la décarbonation de l'économie et des modes de vie ne laisse personne sur le bord de la route. En l'occurrence, il s'agit ici d'accompagner les personnes travaillant dans un secteur d'activité «brun», l'exploitation du charbon, pour les aider à retrouver un emploi et à maintenir leur niveau de vie en exerçant une activité «verte», peu génératrice d'émissions de gaz à effet de serre. Il est d'autant plus important dans ce contexte d'avoir une attention particulière pour l'accès des femmes à des emplois de qualité correctement rémunérés<sup>127</sup>.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne d'égalité entre les genres qui vise à faire progresser de manière significative l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'UE d'ici 2025 en mettant fin aux violences basées sur le genre, en questionnant les stéréotypes sexistes, en réduisant les écarts entre les hommes et les femmes sur le marché du travail notamment en termes de salaires et de pensions de retraite, en favorisant une participation égale des genres dans les différents secteurs de l'économie, et en parvenant à la parité entre les femmes et les hommes dans la prise de décision et la vie politique européenne.

Au-delà de la perte d'un emploi, il s'agit aussi de la perte de l'appartenance à une communauté et une identité développée autour du travail qui nécessite de s'interroger sur les obstacles à l'emploi des femmes dans les régions charbonnières. Le programme *Job After Coal*, mis en œuvre dans l'est de la Pologne par la compagnie énergétique ZE PAK et 14 syndicats actifs dans le secteur minier, est un bon exemple de transition juste tenant compte de la dimension de genre puisque les travailleurs des mines et des centrales électriques, mais aussi leurs familles, dont 7600 femmes, ont accès à un soutien financier et à des programmes de reconversions professionnelles<sup>128</sup>. Le secteur des énergies renouvelables, mais aussi les métiers de l'efficacité et de la sobriété énergétique, peuvent constituer un débouché pour des personnes travaillant dans le secteur minier en apportant les formations et remise à niveau nécessaires.

### **3.2.3. REScoop: Lutter contre les inégalités de genre au sein des coopératives d'énergie renouvelables**

Les institutions européennes tentent de faciliter depuis plusieurs années l'accès du marché de l'énergie aux citoyens,

aux collectivités et aux acteurs économiques en sortant des logiques monopolistiques et centralisées qui ont longtemps prévalu en matière de production énergétique. La constitution de communautés énergétiques et coopératives citoyennes d'énergie renouvelable facilite la reprise en main par les citoyens de leur destin énergétique en les rendant acteurs et actrices de la transition énergétique par l'investissement dans des infrastructures productrices d'énergie renouvelable.

Malheureusement, comme dans l'ensemble du secteur énergétique, on constate une inégalité de participation entre les hommes et les femmes dans les coopératives citoyennes d'énergie renouvelable. En effet, les hommes sont plus nombreux que les femmes à participer, détenir des parts sociales et occuper des responsabilités au sein des communautés énergétiques. Ces dernières rencontrent des difficultés pour rendre attractive le sujet de l'énergie auprès des femmes et attirer en leur sein des femmes en situation de précarité, alors qu'elles sont les principales concernées par la transition énergétique et ses effets. Pour rappel, à l'échelle de l'Union européenne, 50 millions de personnes vivent en situation de précarité énergétique donc une majorité de femmes.

REScoop est la fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable; elle fédère plus de 2500 communautés énergétiques et structures en Europe et représente plus de 2 millions de citoyens et citoyennes investis dans ces initiatives.

Pour lutter contre la sous-représentation des femmes au sein des coopératives d'énergie citoyenne, REScoop est devenu signataire de la Charte d'Engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des coopératives (*Charter of Commitment on Equality between Women and Men in Cooperatives*) élaborée par Cooperatives Europe<sup>129</sup>.

Cette dernière s'inscrit dans l'Objectif du Développement Durable de l'ONU n°5 portant sur l'égalité entre les genres et repose sur dix grands engagements :

- Collecter des données statistiques genrées.
- Promouvoir l'égalité vie professionnelle/vie privée et la diversité de genre dans les postes de management et postes décisionnaires.
- Former et sensibiliser ses membres à l'égalité des genres.
- Promouvoir une culture de l'égalité à 360°.
- Garantir l'égalité des genres dans la participation, la visibilité et la communication des coopératives citoyennes.
- Soutenir les femmes dans leur engagement et travail au sein des coopératives.
- Lutter contre toutes les formes de harcèlement et de violence.
- Partager et mettre en valeur les bonnes pratiques.
- Promouvoir l'égalité des genres aux échelles nationales et européennes.
- Coopérer avec les acteurs institutionnels et associatifs engagés dans la lutte contre les inégalités de genre.

Des communautés énergétiques paritaires favorisent l'acceptabilité et la confiance et ont tendance à être plus efficaces et avoir un panel d'activités plus important. Impliquer des personnes de tous genres dans la transition énergétique permet d'avoir recours à une plus large expertise et d'acquérir une plus grande capacité d'action. Cela contribue à rendre le secteur énergétique juste et inclusif, libéré de tout type de discriminations liées à l'origine ethnique, l'âge, le milieu social, la nationalité, le niveau d'étude etc. Cela permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en répondant à un impératif de justice sociale, en créant des emplois et en favorisant l'accès à l'énergie produite localement et à coût maîtrisé.

REScoop a également créé un groupe de travail intitulé *Gender Power* (à qui le présent ouvrage doit son nom) qui propose de développer le *gender-mainstreaming* soit une stratégie de renforcement de l'égalité des femmes et des hommes dans la société, en intégrant la dimension du genre dans le contenu des politiques publiques<sup>130</sup>. Ce groupe de travail se donne pour mission de cartographier les problématiques de genre auxquelles les communautés énergétiques sont confrontées et constitue un espace d'échange et de partage des bonnes pratiques. Il sert également de plateforme de partage d'outils et de méthodologies pour aider les communautés à féminiser leurs instances dirigeantes ainsi que leur base d'adhérents.

Le groupe de travail *Gender Power* a élaboré une déclaration d'intention engageant les communautés énergétiques à garantir l'égalité des genres et la représentation de toutes et tous. Parmi les mesures préconisées par REScoop, on retrouve l'utilisation d'un langage sensible au genre avec des éléments de communication reflétant l'égalité des genres (notamment pour les langues ayant recours au féminin et au masculin comme le français, l'espagnol ou l'italien); la collecte et l'analyse de données désagrégées par âge, sexe et catégories socio-professionnelles; la mise en place de mesures temporaires comme les quotas ou des offres promotionnelles, pour accélérer l'atteinte de la parité dans les coopératives (en mettant fin à ces mesures une fois que les objectifs de parité sont atteints).

REScoop s'engage également à dépasser le principe «d'autonomisation des femmes» qui peut être infantilisant et déresponsabilisant pour davantage contribuer à des évolutions sociétales et des changements culturels permettant une plus grande inclusivité dans les communautés énergétiques, d'un point de vue du genre mais également de l'ensemble des injustices sociales qui peuvent aujourd'hui exister et de celles qui pourraient émerger dans un futur proche.

### **3.2.4. Reykjavik Energy: Assurer l'égalité salariale dans le secteur de l'énergie**

Reykjavik Energy est une entreprise publique qui assure l'approvisionnement énergétique de la capitale islandaise. Elle a adopté en 2008 une politique salariale visant à établir une stricte égalité de rémunération entre les hommes et les femmes travaillant dans l'entreprise. Pour ce faire, Reykjavik Energy s'est dotée d'un logiciel permettant d'analyser en temps réel les effets de chaque décision salariale sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes. C'est ainsi qu'en l'espace de 10 ans, l'écart salarial genré est passé de 8,4% en 2008 à 0,3% en 2018 et que la moitié des postes de direction sont désormais occupés par des femmes. Un audit de l'égalité salariale est mené de manière mensuelle afin de s'assurer qu'aucun écart salarial inexplicé entre les hommes et les femmes ne dépasse 1%.

L'entreprise s'est également engagée à assurer l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle de ses salariés, promouvoir une culture de non-discrimination, sensibiliser et former à l'égalité des genres et à la lutte contre le harcèlement sexuel et garantir un accès facilité au lieu de travail aux personnes en fonction de leurs capacités physiques et mentales.

Afin de lutter contre les stéréotypes et les préjugés sur la prise de décision, l'entreprise veille à ce que la parité soit respectée sur les postes de direction et à recruter des femmes ayant une formation technique et d'ingénierie. Pour ce faire, l'entreprise propose tous les 18 mois à quatre hommes et quatre femmes de rejoindre l'entreprise afin de garantir la parité et l'accès des femmes à des postes techniques pour lesquels elles sont formées mais peinent à trouver un emploi conforme à leurs compétences dans le secteur de l'énergie.

Reykjavik Energy a reçu plusieurs prix internationaux pour son engagement en faveur de l'égalité des sexes, est depuis 2021 « *Universal Fair Pay Leader* », membre de la Convention des Nations unies sur l'égalité des sexes et a reçu en 2023 un prix pour l'égalité de la part de *Rise and Lead Women*.

### **3.2.5. Penser l'aménagement du territoire depuis le genre: l'exemple de Vienne**

La capitale autrichienne fait partie des villes pionnières dans la mise en place de politique d'urbanisme intégrant la dimension du genre puisqu'elle y travaille depuis les années 1990. En 1991, l'organisation de l'exposition « *Who owns Public Space – Women's Everyday Life in the City* » entraîne de nombreux débats sur la place des femmes dans l'espace public qui mènera à la création l'année suivante d'un Bureau des femmes chargé d'intégrer la dimension du genre dans l'urbanisme et la mobilité<sup>131</sup>. La municipalité conçoit alors les politiques de genre comme un moyen de prévenir les inégalités entre les personnes plutôt que comme un système de réparation d'inégalités systémiques. Il s'agit également de produire des espaces publics et des systèmes de transports accessibles à tous, indépendamment de leur genre, de leurs revenus ou de leur condition physique. L'idée n'est pas tant de mener des politiques féministes que d'avoir une vision inclusive de l'aménagement de la ville.

Les premiers travaux et actions portent sur le sentiment de sécurité des femmes et des jeunes filles dans l'espace public et conduisent à un réaménagement de certains espaces publics et cheminements piétonniers, et à une modification des politiques d'éclairage public. Les services municipaux élaborent un guide permettant de s'assurer que l'ensemble des aménagements réalisés par la ville intègrent bien les « facteurs du sentiment subjectif de sécurité » notamment

en lien avec l'éclairage des espaces publics. Le quartier *Seestadt Aspern* illustre aujourd'hui le mieux l'intégration des normes d'éclairage sensible au genre de la ville de Vienne. 35 000 luminaires (23% de tous les luminaires de Vienne) ont été améliorés ou réinstallés et les trottoirs mieux éclairés. Plusieurs enquêtes ont été menées auprès de la population pour s'assurer du bon fonctionnement des nouvelles installations. Elles ont révélé qu'entre 2008 et 2013, la satisfaction des habitants quant à la sécurité de leur quartier a augmenté de 6 points (passant de 64% à 70% pour les femmes, de 68% à 74% pour les hommes)<sup>132</sup>.

Un autre axe de travail a été celui de la mobilité, secteur particulièrement marqué par les inégalités de genre. En effet, la municipalité de Vienne a constaté que deux tiers des trajets effectués en automobile dans la ville étaient réalisés par des hommes, là où deux tiers des trajets réalisés à pied l'étaient par des femmes.

Un projet pilote appelé «*Fair Shares in the City*» a été mis en place dans le quartier de *Mariahilf* afin d'observer et d'analyser les routines quotidiennes, des besoins des différents groupes cibles en fonction de leur sexe, leur âge et de leur milieu socioculturel afin de pouvoir produire des aménagements urbains inclusifs. C'est ainsi qu'une soixantaine de dispositifs sonores d'aide à la traversée des passages cloutés par les piétons ont été installés, 40 nouveaux passages piétons ont été aménagés, 1000 mètres de trottoirs ont été élargis, l'éclairage des rues piétonnes a été révisé et des rampes d'accès pour les poussettes, vélos et fauteuils roulants ont été installées. Du mobilier urbain, notamment des bancs, a été implanté le long des itinéraires particulièrement empruntés par les personnes âgées, la présence d'un banc pouvant déterminer la fréquentation de certains endroits et leur sentiment de sécurité dans l'espace public. Cette initiative contribue à une meilleure utilisation des transports décarbonés en évitant un report vers l'automobile pour des questions de sécurité.

La ville s'est dotée d'un service de recueil et d'analyse de données sexospécifiques lui permettant d'améliorer en continu ses politiques publiques. Elle a également mis en place un référentiel pour s'assurer que les principes d'inclusivité sont bien respectés dans l'ensemble des projets d'aménagement portés par la ville. L'une des méthodes utilisées consiste à interroger les élus et techniciens hommes sur les aménagements qu'ils souhaiteraient voir pour leur fille, nièce, mère ou sœur afin de susciter un sentiment d'empathie et de tangibilité. Une autre technique consiste à se demander « *Qui obtient quoi ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?* » afin de garantir la prise en compte des besoins de l'ensemble de la population et pas uniquement des normes considérées, souvent à tort, comme « universelles ».

La formation des agents municipaux contribue également à la construction d'une culture commune autour de l'accessibilité et de l'égalité des genres. La campagne « Vienne voit les choses différemment » a permis de sensibiliser un large public aux enjeux du *gender mainstreaming* en proposant de nouveaux panneaux signalétiques (par exemple des panneaux de travaux mettant en scène une femme avec une pelle, des affiches montrant un homme changeant un bébé pour indiquer les espaces nurseries dans les bâtiments publics) inversant les images stéréotypées couramment proposées.

La mise en place d'un budget genré en 2005 permet également à chaque service de la ville d'auditer deux fois par an leurs projets afin d'identifier les dépenses bénéficiant aussi bien aux hommes qu'aux femmes. La ville contraint également le subventionnement de nouveaux projets immobiliers au respect de critères d'accessibilité et de sensibilité au genre.

### **3.2.6. Rendre la pratique du vélo accessible à toutes: l'exemple de Lyon**

En France, 65 % des personnes qui utilisent le vélo au quotidien sont des hommes, contre 35 % de femmes. Cela s'explique notamment par des responsabilités parentales et domestiques inégalement réparties au sein du ménage, qui amènent les femmes à réaliser plusieurs trajets par jour (école, travail, courses, activités périscolaires) là où les hommes réalisent davantage de trajets linéaires domicile-travail. On constate une baisse de la pratique du vélo chez les Françaises à partir de 30-35 ans, soit à la naissance du premier enfant, qui n'est pas compensée par une reprise du vélo par les femmes plus âgées<sup>133</sup>. De plus, les normes sociales du monde du travail attendent des employés qu'ils et elles arrivent présentables à leur poste (vêtements propres et repassés, coiffure et maquillage en place) ce qui est parfois rendu difficile par la pratique du vélo, notamment par temps de pluie, d'autant plus quand les lieux de travail ne sont pas équipés de douches et de vestiaires pour se changer. Les politiques cyclables élaborées depuis les années 1970 en France, l'ont été principalement par des hommes pour des hommes<sup>134</sup>.

Afin de réduire ces inégalités, la ville et la Métropole de Lyon ont engagé en 2022 un vaste plan de réaménagement des pistes cyclables du territoire reposant sur la mise en place de 300 km d'infrastructures cyclables non genrées et inclusives appelées « Les Voies Lyonnaises » d'ici 2030. En proposant des pistes plus larges et mieux éclairées, les pouvoirs publics souhaitent réduire le nombre de pistes étroites, propices à une pratique rapide et sportive du vélo, rendant peu accessibles ces itinéraires aux familles avec enfants (et donc aux femmes qui en assument principalement la charge), aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. L'éclairage nocturne des pistes cyclables permet de réduire le sentiment d'insécurité vis-à-vis

des automobilistes et de faciliter le partage des voiries avec les piétons (pouvant également se sentir en insécurité vis-à-vis des cyclistes). Le développement de pistes cyclables sur des voiries dédiées, non partagées avec les automobilistes et les piétons, permet également de réduire le risque d'accidents et d'incivilités dans le cadre desquels les comportements et remarques sexistes sont régulièrement constatés.

Des aménagements cyclables conçus pour accueillir différentes typologies de vélos (vélos-cargo, vélos pour enfants, vélos pour personnes à mobilité réduite...) de manière sécurisée favorisent la pratique du vélo par les femmes en générant un effet de masse critique : plus les femmes feront du vélo dans l'espace public, plus d'autres femmes engageront également une pratique du vélo. Et d'une manière générale, plus les personnes pratiqueront le vélo pour leurs déplacements quotidiens, plus la place de la voiture dans les espaces urbains reculera, ce qui contribuera à la décarbonation des mobilités et à la réduction de la pollution atmosphérique dans les centres urbains.

### **3.3. Propositions pour engager une transition énergétique juste et inclusive**

Nous formulons six propositions pour créer les conditions politiques, sociales et économiques propices à l'engagement d'une transition énergétique juste et inclusive en luttant contre les inégalités de genre actuellement à l'œuvre dans la société européenne.

#### **Informer et sensibiliser aux inégalités de genre**

Les inégalités de genre sont aujourd'hui un point aveugle des politiques publiques de transition énergétique et écologique.

Afin d'y remédier, il est important de recueillir des données permettant de quantifier, prouver et illustrer l'existence de ces inégalités. En effet, ce qui n'est pas mesuré tend à « ne pas exister ». La récolte et l'analyse de données sont au fondement de l'élaboration de la plupart des politiques publiques : une situation d'inégalité entre les femmes et les hommes, entre les personnes âgées et les jeunes, entre personnes avec un capital économique important et personnes en situation de précarité doit être constatée afin de pouvoir être correctement combattue. La production de données sexo-spécifiques relatives à l'ensemble des politiques publiques (logement, mobilité, emploi, éducation, santé...) est indispensable pour qualifier la nature des inégalités de genre et y apporter des solutions. L'existence des inégalités de genre dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique est aujourd'hui méconnue ou mal comprise, notamment par manque de données mais également à cause d'un accès restreint à la littérature existante. L'Institut Européen pour l'égalité des genres (*European Institute for Gender Equality*) pourrait jouer ce rôle d'agrégateur de données en élargissant son champ d'expertise aux politiques publiques en général et à celles en lien avec la transition énergétique et écologique en particulier. La création d'observatoires des inégalités de genre dans chaque État Membre, sur le même format que l'EIGE, pourrait permettre de qualifier les spécificités nationales et de faciliter la construction de données européennes en permettant une analyse des données sexo-spécifiques par thématique et par pays.

En effet, cet essai n'aurait pas pu voir le jour si une littérature scientifique et institutionnelle abondante n'existait pas sur le sujet des inégalités de genre. Or, une très grande partie de cette littérature n'est aujourd'hui accessible qu'en anglais. Bien que l'anglais soit la langue officielle de travail des institutions de l'Union européenne et soit souvent considérée comme une langue universelle, elle

est loin d'être maîtrisée par l'ensemble des 450 millions d'européens et européennes. Le multilinguisme est l'un des principes fondateurs de l'Union européenne et est inscrit dans la *Charte des droits fondamentaux de l'UE*. La traduction a minima des documents produits par la Commission européenne et le Parlement européen sur les questions de genre dans les 24 langues officielles de l'Union pourrait permettre une meilleure diffusion des connaissances autour de ce sujet auprès des décideurs nationaux et locaux, des organisations non gouvernementales, des syndicats et des représentants économiques.

### **Lutter contre les stéréotypes de genre par la formation et l'éducation**

Renforcer la présence des femmes dans le secteur de l'énergie suppose de former des ingénieures et des techniciennes en encourageant l'orientation des jeunes filles vers les disciplines scientifiques et techniques. Les entreprises et institutions publiques peuvent contribuer à ce rééquilibrage en présentant les métiers qu'elles proposent dans les établissements scolaires et en prouvant qu'un certain nombre de stéréotypes de genre sont erronés (du type «l'énergie est un sujet masculin», «la maîtrise des mathématiques et sciences physiques est davantage à la portée des garçons que des filles», «les conditions de travail éprouvantes dans certaines industries sont uniquement supportables par les hommes», etc.). Il s'agit également de mettre en avant les profils féminins travaillant déjà dans ce secteur et de réfléchir à la façon de lutter contre des environnements de travail sexistes et des conditions de travail peu compatibles avec une vie personnelle épanouie.

L'ouverture du secteur de l'énergie à des profils formés aux sciences humaines et sociales (sociologie, géographie, sciences politiques, économie, design...) peut permettre

à davantage de femmes de le rejoindre tout en sortant d'une vision purement techniciste de la transition énergétique. Des infrastructures techniques (unités de production d'énergie renouvelable, réseaux électriques, réseaux de transport...) sont nécessaires pour mener à bien la transition tout comme des transformations sociétales profondes qui demandent de comprendre les dynamiques du changement de comportement individuel et collectif.

L'éducation à l'égalité des sexes et à la déconstruction des stéréotypes de genre doit être engagée dès le plus jeune âge. En effet, dès l'âge de 4 ans, les enfants ont intégré ces stéréotypes par leur environnement familial, scolaire et les œuvres de fictions<sup>135</sup>. Elle doit être généralisée à l'ensemble des cursus scolaires et universitaires et également être proposée dans le cadre de la formation professionnelle. Comme mentionné précédemment, la norme masculine est généralement considérée comme la norme universelle, ce qui peut rendre les inégalités de genre difficilement perceptibles pour les personnes s'identifiant au sexe masculin. Le rappel du cadre légal concernant les discriminations de genre et les violences sexistes et sexuelles ainsi que le témoignage de personnes confrontées à ces problématiques peut permettre une prise de conscience chez les hommes se sentant éloignés voir hostiles à ces questions. Par exemple, dans le cadre du vote d'une proposition de loi instaurant un congé menstruel en France, plusieurs députés de sexe masculin ont pu expérimenter pendant plusieurs heures le port d'une ceinture simulant les douleurs ressenties par les femmes lors de leurs menstruations. Cette expérience a fait changer leur perception du sujet et leur a permis de constater qu'il était en effet très pénible voire impossible de travailler correctement en endurant une telle souffrance<sup>136</sup>.

L'éducation à l'égalité des genres ainsi qu'aux moyens et outils pour la favoriser peut permettre de placer ce sujet

au centre des politiques de transition énergétique et d'en faire une dimension à part entière de la transition juste et inclusive en encourageant des cadres d'analyse et d'actions intersectionnels.

### **Évaluer et financer les politiques publiques environnementales favorables à l'égalité des genres**

Engager une transition énergétique juste nécessite d'identifier les risques à mettre en place des politiques monolithiques insensibles et aveugles aux vulnérabilités des populations que ce soit des vulnérabilités économiques en lien avec la décarbonation de certains secteurs économiques ou des vulnérabilités sociales en lien avec la mise en place de réglementations et taxations environnementales. Les mesures de décarbonation et de soutien aux changements de comportement doivent tenir compte de l'ensemble des conditions de vie des européens et des européennes pour éviter de créer des «perdant.es» de la transition, susceptibles de développer un ressentiment très fort vis-à-vis des pouvoirs publics et des enjeux environnementaux<sup>137</sup>.

L'évaluation des dépenses publiques par la mise en place de budgets sensibles au genre contribue à identifier les risques d'amplification ou de création d'inégalités. Il semble pertinent de porter un regard budgétaire sur le genre mais également sur le climat et la transition énergétique. Analyser la destination des fonds publics et leur contribution à la réduction des inégalités de genre et à la baisse des émissions de gaz à effet de serre constitue l'un des fondements de la mise en place d'une transition juste et inclusive. On ne soulignera jamais assez l'importance d'engager les investissements adéquats pour mener la transition énergétique. Les estimations des besoins sont colossales. Et même si le conseil de l'UE vante ses 666 milliards d'euros de budget prévisionnel<sup>138</sup> pour 2025, la continuité de l'effort, l'efficacité de la dépense et surtout

sa juste répartition restent des sujets centraux – sur lesquels la GEF s’est aussi penchée dans son étude *A European Wellbeing economy*, plaidant pour des investissements qui ne reproduisent pas les « *vieux modèles d’accaparement des ressources* ».

### **Créer les conditions d’une meilleure contribution des femmes à la démocratie participative et aux débats publics sur l’énergie**

Les inégalités vécues par les femmes sont souvent invisibilisées du fait d’une moindre participation de ces dernières aux instances consultatives. En effet, les femmes étant souvent responsables des charges domestiques, de la garde des enfants, du soutien et des soins apportés aux personnes âgées ou malades, elles disposent de moins de temps que les hommes pour participer à des réunions publiques, s’investir dans des mouvements citoyens et faire entendre leurs voix. La mise en place de solutions logistiques comme des structures de garde pour les enfants, l’organisation d’événements en dehors des horaires de travail ou encore la rétribution financière à l’implication citoyenne peuvent contribuer à une plus grande participation et représentation des femmes dans les instances. Par exemple, l’État français et plusieurs collectivités françaises comme la Métropole de Lyon ont organisé en 2019 et 2024 des conventions citoyennes pour le climat en tirant au sort des citoyens et citoyennes afin de constituer des panels représentatifs de la société. Le fait de proposer une indemnisation (de plusieurs dizaines d’euros) pour participer et s’impliquer dans les travaux de ces instances a rendu beaucoup plus facile la présence de femmes, notamment celles ayant des enfants en bas âge. La rétribution peut permettre de compenser le coût d’un congé professionnel ou d’une solution de garde et ainsi remédier aux inégalités salariales et familiales constatées entre les femmes et les hommes. L’exemple irlandais des assemblées citoyennes en vue de révisions

constitutionnelles, ne proposant lui pas de rétribution, témoigne d'une moindre implication des personnes ayant des responsabilités familiales (notamment les femmes entre 25 et 40 ans) et des personnes travaillant le week-end<sup>139</sup>.

La prise de parole en public peut également être un frein à la participation des femmes. En effet, la surreprésentation de la parole masculine dans les débats publics et médiatiques ainsi que les procédés rhétoriques sexistes souvent à l'œuvre peuvent décourager une prise de parole féminine. Des formations à la rhétorique, à l'oralité, au médiatraining peuvent contribuer à faire monter en compétences des femmes sur la prise de parole tout en leur donnant assez de confiance et d'outils pour répondre à des attaques sexistes. Cela doit s'inscrire dans les cursus scolaires et universitaires traditionnels ainsi que dans le cadre de la formation professionnelle continue. Des systèmes de mentorat et de soutien dans l'expression publique et la prise d'initiative peuvent également contribuer à une meilleure représentativité des femmes au sein de la démocratie participative.

### **Renforcer la représentation des femmes dans les instances de gouvernance et les médias**

Atteindre la parité dans l'ensemble des instances représentatives et décisionnaires des sphères politiques et économiques contribuera à réduire les inégalités de genre. En effet, on peut préjuger que si davantage de femmes occupent des postes à responsabilité et contribuent au design des politiques publiques, les besoins et perceptions des femmes seront mieux pris en considération. De plus, nommer des femmes aux postes d'élues en charge de délégations techniques comme les finances, l'urbanisme ou l'énergie ainsi que des hommes sur les sujets « sociaux » comme l'éducation, la santé ou la petite enfance contribue à lutter contre les stéréotypes de genre.

Bien que la participation des femmes à la vie publique ait beaucoup évolué en Europe depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, rien n'est définitivement acquis et on constate aujourd'hui dans de nombreux pays européens un recul du droit des femmes ainsi qu'une diminution de leur présence dans certains parlements nationaux et européens. Le Parlement Européen était composé de 15,9% d'eurodéputées en 1979 contre 40,7% en février 2024. Les élections européennes de juin 2024 ont ramené la part d'eurodéputées à 39% soit une légère baisse par rapport à la mandature précédente et un résultat encore loin d'une parité parfaite. En moyenne, on constate une part de féminisation de 33,2% des parlements nationaux des États Membres de l'Union européenne. Les meilleurs élèves sont la Suède (46,6%), la Finlande (46%) et le Danemark (44,1%) à l'inverse de la Hongrie (14,1%) et de Chypre (14,3%). Début 2025, 9 ministres de l'énergie sur les 27 que compte l'Union européenne sont des femmes<sup>140</sup> et en près de 60 ans, seules deux femmes ont occupé le poste de Commissaire Européen en charge de l'énergie<sup>141</sup> contre treize hommes.

Par ailleurs, on observe également une sous-représentation des femmes dans les médias. L'*European Journalism Observatory* a mené en 2018 une étude dans 11 pays européens qui conclut à l'existence d'une parité entre le nombre de journalistes femmes et hommes. Cependant, ces derniers sont majoritaires à signer les articles des rubriques politiques, économiques ainsi que les éditoriaux. En 2018, en moyenne 43% des photos publiées dans la presse européenne représentaient des groupes uniquement composés d'hommes contre 15% des photos représentant des groupes uniquement composés de femmes. À noter que les femmes sont les premières victimes du harcèlement en ligne, 85% d'entre elles ayant déjà été exposées à de la violence sur internet<sup>142</sup>.

## **Faire de la transition énergétique un tremplin pour l'égalité des genres**

Sortir des énergies fossiles et interroger notre rapport à l'énergie pour s'engager dans la décarbonation de la société européenne constitue une opportunité inédite pour promouvoir l'égalité de genre. En effet, le développement des énergies renouvelables et la mise en place de la sobriété viennent interroger nos modes de vie et nos organisations collectives : cela engendre un nouveau rapport à l'énergie, au niveau de consommation à la satisfaction des besoins fondamentaux et au respect de limites planétaires qui constituent le socle d'un nouveau contrat social dans lequel le patriarcat, la prédation des ressources naturelles et la discrimination des populations les plus vulnérables ne seraient plus considérés comme des normes universelles indépassables. Il ne s'agit finalement pas tant d'une transition que d'une transformation qui ne consiste pas juste à « changer de carburant » en se passant des fossiles mais à réévaluer la façon dont certaines activités humaines impactent les écosystèmes tout en générant un accroissement des inégalités entre les populations.

# Conclusion

*«L'égalité hommes-femmes est une valeur essentielle de l'UE, un droit fondamental et un principe clé du socle européen des droits sociaux. Elle reflète ce que nous sommes».*<sup>143</sup>

Cet extrait de la stratégie européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes prend une signification particulière au moment d'achever l'écriture de cet essai, au printemps 2025.

Après avoir décrété l'«urgence énergétique nationale» relançant ainsi l'extraction massive de pétrole et de gaz, mettant fin au programme de transition énergétique qu'était le *Green New Deal* et en lançant un moratoire sur l'installation d'éoliennes sur les terrains fédéraux et les côtes américaines, l'administration Trump s'active pour faire disparaître les mots «femmes», «genre», «égalité» et «climat» des programmes de recherche scientifique financés par l'État fédéral américain<sup>144</sup>.

Par ailleurs, l'accès aux ressources énergétiques et minérales est au cœur de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine tout comme la guerre qui est faite aux femmes et aux minorités sexuelles ukrainiennes par un recours massif au viol de la part des soldats de l'armée russe<sup>145</sup>.

On constate également un fort scepticisme des partis conservateurs et nationalistes européens vis-à-vis des énergies renouvelables et des positionnements idéologiques allant à l'encontre des femmes et des minorités sexuelles (bien qu'un

certain nombre de partis et gouvernements droitiers soient dirigés par des femmes).

Pourtant, en réaffirmant sa volonté de sortir des énergies fossiles tout en maintenant sa souveraineté énergétique et en concourant à une plus grande égalité entre les personnes, le projet européen peut proposer une alternative climatiquement soutenable et socialement robuste aux régimes autoritaires installés ou en passe de le devenir et à la pétro-masculinité mortifère qu'ils entretiennent.





# Notes

- 1 Traduisible en français par « Fore, chéri, fore ! », mais to drill peut revêtir, selon le contexte, une connotation sexuelle explicite.
- 2 Dans le cadre de cet essai, le genre est compris comme un système culturellement construit définissant des rôles, privilèges et normes relationnelles entre les hommes, les femmes et les personnes s'identifiant comme non binaires.
- 3 Denis, B., Maćkowiak-Pandera, J., Martinez, R., Oger, A., & Scott, J. (2024). The Future of the EU's Energy Project - Social dimension. [https://gef.eu/wp-content/uploads/2024/03/Political-Brief\\_Social\\_Dimension\\_Energypdf2103forpublication.pdf](https://gef.eu/wp-content/uploads/2024/03/Political-Brief_Social_Dimension_Energypdf2103forpublication.pdf)
- 4 En 2020, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'Union Européenne est de 15,7%. L'écart de retraite entre les femmes et les hommes de l'UE est de 30,1%. Les femmes européennes consacrent en moyenne 22 heures par semaine à des tâches familiales et domestiques contre 9 heures pour les hommes. Dans l'UE, 80% des soins personnels sont prodigués par des aidants informels dont 75% sont des femmes. La plupart des pays de l'UE autorise l'accès à la contraception et à l'avortement hormis la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la Croatie qui encadrent très fortement voir restreignent l'accès à l'interruption de grossesse et Malte et Andorre qui l'interdisent formellement. Chiffres de la Commission Européenne.
- 5 Clancy, J., Feenstra, M. (2019), Women, Gender Equality and the Energy Transition in the EU, Publications Office of the European Union
- 6 International Renewable Energy Agency (2019), Renewable Energy: A gender perspective

- 7 En 2021, l'Union Européenne des 27 compte 447 millions d'habitants dont 51% de femmes. En 2023, les femmes représentent 49,6% de la population mondiale (Our World in Data).
- 8 Crenshaw, K. (1989), Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics, 1989 University of Chicago Legal Forum 139-67
- 9 Green European Foundation (2025). The gender dimension of the energy transition <https://gef.eu/gender-dimension-of-energy-transition-kc/>
- 10 Charbonnier P., (2020) Abondance et liberté, La Découverte ; Charbonnier P., (2024) Vers l'écologie de guerre, La Découverte
- 11 Lire à ce sujet les quelques ouvrages scientifiques portant sur l'histoire de l'humanité au prisme de l'énergie : Vaclav Smil (2018) - *Energy and Civilization: A History*, MIT Press ; Richard Rhodes (2018) - *Energy: A Human History*, Simon & Schuster ; Brian Fagan (2015) - *The Intimate Bond: How Animals Shaped Human History*, Bloomsbury Press
- 12 Fressoz, Jb., (2024). Sans transition, Paris, et « Pour une histoire des symbioses énergétiques et matérielles », 2021, <https://hal.science/hal-03101307>
- 13 Selon le Ministère de la Transition Écologique français, la consommation mondiale d'énergie primaire s'élevait en 2021 à 171 650 TWh soit deux fois plus qu'en 1980 (83 550 TWh).
- 14 Buckminster Fuller, R. (1940). "U.S Industrialization", *Fortune*, vol.21, n°2, 1940, p.50-58, p.158-164
- 15 Hughes, D. (2011)., "Will Natural Gas Fuel America in the 21st Century? ", Post Carbon Institute.
- 16 Smil, V. (2010). "Science, energy, ethics, and civilization", in Raymond Y. Chiao, Marvin L. Cohen, Anthony J. Leggett, William D. Phillips, Charles L. Harper Jr. (dir.), *Visions of Discovery: New Light on Physics, Cosmology and Consciousness*, Cambridge University Press

- 17 Grubler, A. Naki; Čenovič, N. (1996), "Decarbonizing the global energy system", *Technological Forecasting and Social Change*, vol.53, n°1, p.97-110
- 18 Picketty, T. (2021). *Une brève histoire de l'égalité*, Seuil
- 19 Schrupp, A., Patu (2015) *A brief history of feminism*, The MIT Press
- 20 Cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'étant considérées comme des citoyennes de seconde zone, peu de documents relatant la place des femmes dans les sociétés de l'époque aient été produits et conservés jusqu'à nos jours pour être ensuite étudiés par des historiens.
- 21 Simonton, D. (1998), *A History of European Women's Work, 1700 to Present*, London, Routledge
- 22 New Daggett, C. (2019), *The Birth of Energy : Fossil Fuels, Thermodynamics, and the Politics of Work*, Duke University Press Books
- 23 Freese, B. (2003), *Coal: A human history*, Basic Books
- 24 Bibliothèque patrimoniale numérique – Mines ParisTech, *Femmes et activités charbonnières : les mines au féminin*, 2021
- 25 K.Honeyman, J. Goodman, (1991). *Women's Work, Gender Conflict, and Labour Markets in Europe, 1500-1900*, *The Economic History Review*, vol.44, n°4, 1991
- 26 Ghodsee, K. (2018), *Why Women Have Better Sex Under Socialism and other arguments for economic independence*, Nation Books
- 27 Ghodsee, K. (2019), *Second World, Second Sex : Socialist Women's Activism and Global Solidarity during the Cold War*, Duke University Press
- 28 Lallement, D. (2013), "Infrastructure and gender equality", Chapter 9, In : DM Figart, TL Warnecke (Eds.) *Handbook of Research on Gender and Economic Life*, pp.592
- 29 Eurostat, *enquêtes sur les forces de travail*, 2023
- 30 Ibid.
- 31 Ibid.

- 32 Ibid.
- 33 Ibid.
- 34 Frémeaux, N., Leturcq, M. (2022), Wealth accumulation and the gender wealth gap across couples' legal statuses and matrimonial property regimes in France, *European Journal of Population*
- 35 García Román, J., & Ophir, A. (2024). Housework time and task segregation: Revisiting gender inequality among parents in 15 European countries. *Demographic Research*, 50, 503–514. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2024.50.19>
- 36 FRA, EIGE, Eurostat (2024), EU gender-based violence survey – Key results. Experiences of women in the EU-27, Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- 37 Ibid.
- 38 Eurostat
- 39 EIGE, Gender Statistics Database, WMID, 2nd quarter 2024. EIGE's calculation
- 40 EIGE, Gender Statistics Database, WMID, 1st semester 2024. EIGE's calculation
- 41 EIGE, Gender Statistics Database, WMID, 2023, EIGE's calculation
- 42 EIGE, Gender Statistics Database, WMID, 2023. IT, RO, 2018, EIGE's calculation
- 43 EIGE, Gender Statistics Database, WMID, 2023, EIGE's calculation
- 44 Ibid.
- 45 United Nations. (2024). Objectif de Développement Durable : égalité des sexes. Développement Durable. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

- 46 IPCC, Sixth Assessment Report, Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change, The Working Group III contribution. "There is high evidence and high agreement that empowering women benefits both mitigation and adaptation, because women prioritise climate change in their voting, purchasing, community leadership, and work, both professionally and at home (high evidence, high agreement). Increasing voice and agency for those marginalised in intersectional ways by indigeneity, race, ethnicity, dis/ability, and other factors has positive effects for climate policy (high evidence, high agreement)."
- 47 FAO. (2023). The status of women in agrifood systems. <https://doi.org/10.4060/cc5343en>
- 48 UNICEF. (2016). La collecte de l'eau est souvent une immense perte de temps pour les femmes et les filles. <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/la-collecte-de-l%E2%80%99eau-est-souvent-une-immense-perte-de-temps-pour-les-femmes>
- 49 United Nations Women. (2023). Feminist Climate Justice: A Framework for Action. United Nations.
- 50 Kuhnke, A. (2023). REPORT on the gender aspects of the rising cost of living and the impact of the energy crisis. European Parliament. [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2023-0430\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2023-0430_EN.html)
- 51 Citée dans un rapport du Comité Economique et Social Européen, EESC. (2022). Les femmes plus susceptibles que les hommes d'être touchées par la précarité énergétique – #EnergyPoverty. <https://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/news/les-femmes-plus-susceptibles-que-les-hommes-detre-touchees-par-la-precarite-energetique-energypoverty>
- 52 United Nations. (n.d.). Pourquoi les femmes sont essentielles à l'action climatique | Nations Unies. <https://www.un.org/fr/climatechange/science/climate-issues/women>
- 53 Fouillet, A., Rey, G., Laurent, F., Pavillon, G., Bellec, S., Guihenneuc-Jouyaux, C., Clavel, J., Jouglà, E., & Hémon, D. (2006). Excess mortality related to the August 2003 heat wave in France. *International Archives of Occupational and Environmental Health*, 80(1), 16–24. <https://doi.org/10.1007/s00420-006-0089-4>

- 54 Niranjan, A. (2024). Climate crisis caused half of European heat deaths in 2022, says study. The Guardian. <https://www.theguardian.com/environment/2024/oct/29/climate-crisis-caused-half-of-european-heat-deaths-in-2022-says-study>
- 55 Profeta, P., Caló, X., Occhiuzzi, R. (2021). COVID-19 and its economic impact on women and women's poverty. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/693183/IPOL\\_STU\(2021\)693183\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2021/693183/IPOL_STU(2021)693183_EN.pdf)
- 56 Kuhnke, A. (2023). REPORT on the gender aspects of the rising cost of living and the impact of the energy crisis. European Parliament. [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2023-0430\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2023-0430_EN.html)
- 57 Walby, S. (1991), *Theorizing Patriarchy*, Wiley-Blackwell
- 58 Sporenda, F. (2025), *La mystification patriarcale*, Éditions Libre
- 59 Daggett, C. (2018), Petro-masculinity: Fossil Fuels and Authoritarian Desire, *Millennium*, 47, 25-44.
- 60 Nelson, J. (2020), Petro-masculinity and climate change denial among white, politically conservative American males, *International Journal of Applied Psychoanalytic Studies*, vol.17
- 61 Mitchell, T. (2011), *Carbon Democracy. Political Power in the Age of Oil*, Verso
- 62 Bonneuil, C., Fressoz, JB. (2016), *The shock of the Anthropocene*, Verso
- 63 LeMenager, S. (2014), *Living Oil. Petroleum Culture in the American Century*, Oxford University Press
- 64 Cf. Pierre Charbonnier, *Abondance et liberté*, op. cit.
- 65 « Il a la voiture, il aura la femme », publicité Audi de 1993
- 66 Directorate-General for Mobility and Transport. (2020). *Mobility and Transport*. [https://transport.ec.europa.eu/index\\_en](https://transport.ec.europa.eu/index_en)
- 67 Hein, C. (2010), "Global Landscapes of Oil", *New Geographies*, Harvard University Press
- 68 Hein, C. (2022), *Oil Spaces. Exploring the global petroleumscape*, Routledge
- 69 D'Eaubonne, F. (1974), *Le Féminisme ou la mort*, éd. P.Horay

- 70 Porhel, V. (2018), *Genre, Environnement et conflit à Plogoff (1980)*, Genre & Histoire
- 71 Rick, K., Martén, I., Von Lonski, U. (2017), *Untapped Reserves: Promoting Gender Balance in Oil and Gas*, World Petroleum Council and the Boston Consulting Groupe.
- 72 Sauer, P. (2025). 'We do the job just as well as men': Ukrainian women take on coal mining. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/article/2024/jul/06/we-do-the-job-just-as-well-as-men-ukrainian-women-take-on-coal-mining>
- 73 IRENA (2019), *Renewable Energy: A Gender Perspective*. IRENA, Abu Dhabi
- 74 Lucas, H., Pinnington, S., Cabeza, L.F. (2018), *Education and training gaps in the renewable energy sector*, *Solar Energy*, Vol. 173, pp. 449-455
- 75 Carlsson Kanyama, A., Nässén, J., & Benders, R. (2021). Shifting expenditure on food, holidays, and furnishings could lower greenhouse gas emissions by almost 40%. *Journal of Industrial Ecology*, 25(6), 1602–1616. <https://doi.org/10.1111/jiec.13176>
- 76 Les chercheurs soulignent que ces différences sont les plus évidentes dans les domaines des transports et des vacances, deux piliers de notre système énergétique actuel.
- 77 Hopwood, C. J., Zizer, J. N., Nissen, A. T., Dillard, C., Thompkins, A. M., Graça, J., Waldhorn, D. R., & Bleidorn, W. (2024). Paradoxical gender effects in meat consumption across cultures. *Scientific Reports*, 14(1), 13033. <https://doi.org/10.1038/s41598-024-62511-3>
- 78 Adams, J. (2025), *La politique sexuelle de la viande. Une théorie critique féministe végane*, Le Passager Clandestin
- 79 Camilleri, L., Kirkovski, M., Scarfo, J., Jago, A., & Gill, P. R. (2024). Understanding the Meat-Masculinity Link: Traditional and Non-Traditional Masculine Norms Predicting Men's Meat Consumption. *Ecology of Food and Nutrition*, 63 (4), 355–386.
- 80 Brough, A. R., Wilkie, J. E. B., Ma, J., Isaac, M. S., & Gal, D. (2016). Is Eco-Friendly Unmanly? The Green-Feminine Stereotype and Its Effect on Sustainable Consumption. *Journal of Consumer Research*, 43(4), 567–582. <https://doi.org/10.1093/jcr/ucw044>

- 81 Ballesteros-Arjona, V., Oliveras, L., Muñoz, J. B., de Labry Lima, A. O., Carrere, J., Ruiz, E. M., ... & Mari-Dell'Olmo, M. (2022). What are the effects of energy poverty and interventions to ameliorate it on people's health and well-being?: A scoping review with an equity lens. *Energy Research & Social Science*, 87, 102456.
- 82 Kim, H., Richardson, C., Roberts, J., Gren, L., & Lyon, J. L. (1998). Cold hands, warm heart. *The Lancet*, 351(9114), 1492. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(05\)78875-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(05)78875-9)
- 83 Lunt, H., & Tipton, M. (2014). Differences in conductive foot cooling: A comparison between males and females. *European Journal of Applied Physiology*, 114(12), 2635–2644. <https://doi.org/10.1007/s00421-014-2988-5>
- 84 Yang, L., Zhao, S., Gao, S., Zhang, H., Arens, E., & Zhai, Y. (2021). Gender differences in metabolic rates and thermal comfort in sedentary young males and females at various temperatures. *Energy and Buildings*, 251, 111360. <https://doi.org/10.1016/j.enbuild.2021.111360>
- 85 Kingma, B., & Van Marken Lichtenbelt, W. (2015). Energy consumption in buildings and female thermal demand. *Nature Climate Change*, 5(12), 1054–1056. <https://doi.org/10.1038/nclimate2741>
- 86 Criado Perez, C. (2021), *Invisible Women: Data Bias in a World Designed for Men*, Harry N. Abrams
- 87 Prospect Union, Women's Engineering Society, Trades Union Congress, Institution of Mechanical Engineers (2016), *Women's Personal Protective Equipment: One Size Does Not Fit All*.
- 88 Zhang, Y., & Song, Y. (2024). Gender differences in travel and everyday life: A data-driven approach to address the intersectional nature of gender as a social construct. *Travel Behaviour and Society*, 36, 100797. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2024.100797>
- 89 ONU Femmes (2024), *Progrès en matière de droits des femmes et avancement des Objectifs de développement durable. Conclusions du Gros plan de l'égalité des sexes 2024 /UN Women, Progress on the Sustainable Development Goals: The Gender Snapshot 2024*

- 90 Nicoloso, B. (2021), *Petit Traité de Sobriété Énergétique*, Éditions Charles Léopold Mayer
- 91 Chancel, L, Piketty, T., Saez, E., Zucman, G et al (2022), *World Inequality Report*, World Inequality Lab
- 92 Olivier, A. (2024, November 21). *Infographies : les émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne*. Touteleurope. eu. <https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-dans-l-union-europeenne/#>
- 93 Axelsson, K., Gong, J., Marcinkevičiūtė, S., Dugast, C., Lambe, F., Maquet, P., Carson, M. & Suljada, T. (2024). *Consumption-based emissions: new opportunities for EU climate mitigation*. SEI Brief, June 2024. Stockholm Environment Institute, Stockholm. <https://doi.org/10.51414/sei2024.026>
- 94 Des aspects pris en compte par certaines politiques européennes, comme le règlement sur la déforestation importée ou le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Dans l'étude de la GEF A European Wellbeing Economy on retrouvera aussi p. 45 et 47 des recommandations spécifiques sur cet aspect des émissions importées.
- 95 Bergeling, E., Oger, A., Van Melkebeke, T. (2025). *A European Wellbeing Economy. Avenues for Political Action*. Green European Foundation. <https://gef.eu/wp-content/uploads/2025/03/political-brief-wellbeing-economy.pdf>
- 96 Vuillerod, J. (2021). *L'Anthropocène est un Androcène: trois perspectives écoféministes*, *Nouvelles Questions Féministes*, Vol.40
- 97 Latour, B. (2017). *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*. La Découverte.
- 98 Jevons, W.S., (1866), *The coal question: An inquiry concerning the progress of the nation and the probable exhaustion of our coal mines*, Macmillan and Co.
- 99 CLEVER - Collaborative Low Energy Vision for the European Region, [clever-energy-scenario.eu](http://clever-energy-scenario.eu)
- 100 Une dimension mise en valeur par une étude de la GEF *The future of the EU's energy project: democratic dimension*, <https://gef.eu/publication/democratic-dimension-2/>

- 101 Virage Énergie. (2013). Scénarios de sobriété énergétique et transformations sociétales.
- 102 Nicoloso, B. (2022). Engager des politiques locales de sobriété énergétique, *Le Passager Clandestin/Cédis*
- 103 European Commission. (2019). Clean Energy for all Europeans Package
- 104 Cf. l'étude Democratic dimension de la GEF, déjà citée.
- 105 Council of European Energy Regulators asbl. (2024). Update on implementation of TSO and DSO Unbundling Provisions & "Hydrogen and Decarbonised Gas Markets Package" Outlook  
<https://www.ceer.eu/wp-content/uploads/2024/06/CEER-Status-review-TSO-DSO-unbundling.pdf>
- 106 Vogel, M., Kacperski, C., Bielig, M., & Kutzner, F. (2024). Doing gender in energy communities: A gendered perspective on barriers and motivators. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 53, 100902. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2024.100902>
- 107 Laure, D. (2016). When Energy Changes Hands. A Socio-Anthropology of Local Energy Independence Through Renewable Energy in Germany, Austria, and France (PhD thesis - Abstract).
- 108 Mella, A., Werna, E., (2023) Skills and quality jobs in construction. In the framework of the European Green Deal and the Post-Covid Recovery. ITUC's Just Transition Centre, EFBWW.
- 109 Afp. (2023, July 9). « Si les femmes accédaient à l'emploi dans les mêmes conditions que les hommes ( . . . ) l'UE compterait une hausse du PIB de l'ordre de 10% d'ici 2050. » *La Libre.be*. <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2023/07/09/si-les-femmes-accedaient-a-lemploi-dans-les-memes-conditions-que-les-hommes-lue-compterait-une-hausse-du-pib-de-lordre-de-10-dici-2050-B4HDFWQWZF-HFZMOSGKKUPVWFQQ/>
- 110 Warren, M. A., Bordoloi, S. D., & Warren, M. T. (2021). Good for the goose and good for the gander: Examining positive psychological benefits of male allyship for men and women. *Psychology of Men & Masculinities*, 22(4), 723.

- 111 Murauskaite-Bull, I., Feenstra, M., Creusen, A., Koukoufakis, G., Della Valle, N., Shortall, R. and Stojilovska, A. (2023), *Gender and Energy: The effects of the energy transition on women*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, doi:10.2760/860118, JRC132744
- 112 Wilkinson, R. D., & Pickett, K. (2009). *The spirit level: Why more equal societies almost always do better*. Bloomsbury Publishing: Allen Lane/Penguin Group UK.
- 113 Pickett, K. E., Wilkinson, R. G., & Roy, É. (2019). *Pour vivre heureux, vivons égaux! Comment l'égalité réduit le stress, préserve la santé mentale et améliore le bien-être de tous. les Liens qui libèrent*.
- 114 Council of Europe. (2022). *What is gender mainstreaming?* <https://www.coe.int/en/web/genderequality/what-is-gender-mainstreaming>
- 115 Farris, S. R. (2017). *In the name of women's rights: The rise of femonationalism*. Duke University Press.
- 116 Kern, L. (2021). *Feminist city: Claiming space in a man-made world*. Verso Books.
- 117 Le scénario CLEVER, réalisé par 26 structures académiques et associatives européennes, évalue le potentiel de réduction de la demande énergétique (sobriété et efficacité) et de développement des énergies renouvelables aux niveaux nationaux et européen, dans le but d'atteindre la neutralité carbone et un mix 100 % renouvelable d'ici 2050.
- 118 EmpowerMed (2020), *Report on gender aspects of existing financial schemes for poverty measures*
- 119 Le projet européen EmpowerMed a été financé par le fonds européen Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation et a été réalisé par 9 structures partenaires dans 7 pays : Focus - Slovénie, Door - Croatie, Enginyeria sense fronteres/ IREC/Universitat Autònoma de Barcelona - Espagne, Geres-France, Milieu Kontakt Albania - Albanie, Sogesca-Italie, WECF-Allemagne)
- 120 EmpowerMed (2022), *Project EmpowerMed in a nutshell, Empowering women to take action against energy poverty in the Mediterranean*,

- 121 Forum Energii (2023), Energy Transition in Poland, 2023 Edition
- 122 German Institute for Economic Research. (2021). Strengthening gender justice in a just transition: A research agenda based on a systematic map of gender in coal transitions.
- 123 World Bank. (2022). Just transition for all: A feminist approach for the coal sector.
- 124 Furnaro, A., Herpich, P., Brauers, H., Oei, P. Y., Kemfert, C., & Look, W. (2021). German just transition: A review of public policies to assist German coal communities in transition. Environmental Research Fund. [https://www.edf.org/sites/default/files/documents/German%20Just%20Transition%20Case%20Study\\_0.pdf](https://www.edf.org/sites/default/files/documents/German%20Just%20Transition%20Case%20Study_0.pdf)
- 125 European Commission (2022). Coal and carbon-intensive regions in transition (s) in Europe and beyond. Webinar.
- 126 Borowczyk, Z., Rączka, J. (2024), Can Just Transition solve gender inequalities in the Labour market? The case of Polish lignite regions. Instrat Working Paper 01/2024
- 127 European Commission (2023), Considering gender in regional transformations. A toolkit for just transition regions.
- 128 Iwińska, K., Bukowska, X. (Ed.), (2022), Gender and Energy Transition. Case Studies from the Upper Silesia Coal-mining Region, Springer Nature Switzerland
- 129 Cooperatives Europe, Charter of Commitment on Equality between Women and Men in Cooperatives.
- 130 [https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender\\_mainstreaming](https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming)
- 131 Hunt, E. (2020, September 23). City with a female face: how modern Vienna was shaped by women. The Guardian. <https://www.theguardian.com/cities/2019/may/14/city-with-a-female-face-how-modern-vienna-was-shaped-by-women>
- 132 City of Vienna. (2021). Manual “Gender mainstreaming made easy.” <https://www.wien.gv.at/english/administration/gendermainstreaming/principles/manual.html>
- 133 Garrard, J. (2021), Women and Cycling: Addressing the Gender Gap, in Cycling for Sustainable Cities, edited by Ralph Buehler and Ralph and John Pucher, Cambridge, MIT Press, 197-219

- 134 Abord de Chatillon, M., Ortar, N., & Sayagh, D. (2021). Le vélo : Un objet qui révèle, renforce et perturbe l'ordre du genre. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 52–2, 25–51. <https://doi.org/10.4000/rsa.4963>
- 135 Unicef. (2022). What is gender-responsive parenting? How parents can help break the cycle of discrimination
- 136 Franceinfo. (2024). Congé menstruel : des députés hommes testent un simulateur de règles douloureuses. Franceinfo. [https://www.franceinfo.fr/politique/conge-menstruel-des-deputes-hommes-testent-un-simulateur-de-regles-douloureuses\\_6446332.html](https://www.franceinfo.fr/politique/conge-menstruel-des-deputes-hommes-testent-un-simulateur-de-regles-douloureuses_6446332.html)
- 137 Vona, F. (2019). Job losses and political acceptability of climate policies: why the 'job-killing' argument is so persistent and how to overturn it. *Climate Policy*, 19(4), 524–532.
- 138 Council of the European Union. (2024). How is the EU financing the transition to climate neutrality? <https://www.consilium.europa.eu/en/infographics/financing-climate-transition/>
- 139 Duffy-Meunier, A., Paris, M. (2022). « Quelles règles de fonctionnement pour les assemblées citoyennes ? Regards croisés franco-irlandais » In *Les assemblées citoyennes : Nouvelle utopie démocratique ?*, DICE Éditions
- 140 L'Autriche, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède ont une femme comme Ministre de l'Énergie.
- 141 L'Espagnole Loyola de Palacio de 1999 à 2004 et l'Estonienne Kadri Simson de 2019 à 2024.
- 142 The Economist. Intelligence Unit. (2021). Measuring the prevalence of online violence against women. <https://onlineviolencewomen.eiu.com/1>
- 143 Commission européenne, Direction générale de la justice et des consommateurs (2020), Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions, Une Union de l'égalité : stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025.

- <sup>144</sup> Johnson, C. Y., Dance, S., & Achenbach, J. (2025, February 6). Here are the words putting science in the crosshairs of Trump's orders. The Washington Post. <https://www.washingtonpost.com/science/2025/02/04/national-science-foundation-trump-executive-orders-words/5>
- <sup>145</sup> Oksanen, S. (2025). Same river, twice: Putin's war on women (O. Witesman, Trans.; First HarperVia paperback). Harpervia, an imprint of HarperCollins Publishers.



**La Green European Foundation (GEF)** est une fondation politique européenne dont la mission est de contribuer à une sphère de débat européenne vivante et de favoriser une plus grande implication des citoyens dans la politique européenne. La GEF s'efforce de diffuser les débats sur les politiques européennes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille politique écologiste. La fondation agit comme un laboratoire d'idées nouvelles et offre une éducation politique transfrontalière ainsi qu'une plateforme de coopération et d'échange au niveau européen.

**Virage Énergie** est une ONG française spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale. Depuis 2006, Virage Énergie explore les conditions politiques, économiques, sociales et culturelles d'une transition juste vers un modèle de société sobre en énergie et en ressources naturelles en construisant des scénarios, des outils pédagogiques, des projets de recherche-action et des formations. Virage Énergie est membre du Réseau Action Climat France.

*Cette publication de la Green European Foundation a été réalisée grâce au soutien financier du Parlement européen à la Green European Foundation. Le Parlement européen n'est pas responsable du contenu de cette publication.*

**Green European Foundation :**

Rue du Kiem 96, 8030 Strassen, Luxembourg  
Bureau à Bruxelles: Mundo Madou,  
Avenue des Arts 7/8, 1210 Bruxelles, Belgique  
+32 2 329 00 50 · [info@gef.eu](mailto:info@gef.eu) · [www.gef.eu](http://www.gef.eu)

ISBN: 9789490515218

Coordinateur-ice-s du projet pour le compte de la GEF :  
Friederike Möller et Laurent Standaert  
Conception et mise en page : Klär.Graphics



La question du genre est un angle mort des politiques énergétiques des États membres de l'Union européenne. Pourtant, ce sont bien les femmes qui sont les premières impactées par la précarité et le changement climatique.

Ces inégalités sont largement dues à la dépendance de notre société aux énergies fossiles, terrain fertile pour le patriarcat.

Comment la bascule vers les énergies renouvelables et la sobriété peut-elle permettre plus de justice et d'égalité entre les genres ?